

LIBRAIRIE BARNES
 "Charlie's bookstore"
PROMO DE PÂQUES
-10%
SUR TOUS LES JOUETS
 Nouvelle adresse: LA POINTE GUSTAVIA
 0590 27 60 30

Depuis 1993
SCOOTER RENTAL
 LOCATION
 AEROPORT - STATION SHELL - ST-JEAN
ETS DENIS DUFAU
 0690 - 27.64.83

L'AGENCE
 ST BARTH - REAL ESTATE
 VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
 SALES AND VILLA RENTALS
 L'AGENCE
 LES GALERIES DU COMMERCE
 SAINT-JEAN
 T. (590) 51 07 50
 F. (590) 51 07 30
 info@lagence.com
 www.lagence.com

10 ans à St Barth
Carton A4 22€*
 * pour l'achat 3 cartons
 de 5 ramettes
 80g blanc **Livraison GRATUITE**
 Résidence Jean Bart
 Saint Jean
 T.: 05 90 29 89 69 - Fax: 05 90 29 89 26

JOYEUSES PÂQUES
LORIENT - 9h - 21h TOUS LES JOURS - 05 90 29 72 46
Marché de L'OASIS
 St-Barth Finest
OUVERT LUNDI 24 TOUTE LA JOURNÉE

SIBARTH
 VILLA RENTALS
 Rue Samuel Fahlberg
 Gustavia
 0 590 298 890
 villas@sibarth.com
 www.sibarth.com

titane
99€*
Optic 2000
 9h - 19h - Gustavia
 Tél.: 05 90 52 20 91
 *la monture sans les verres

CMI
Claudine Mora
 AGENCE IMMOBILIÈRE
 REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
 S.N.P.I.
 Les Mangliers
 Saint-Jean
 97133 St-Barthélemy
 Tél : 05.90 27 80 88
 Fax : 05.90 27 80 85
 claudine.mora@wanadoo.fr

N°772 - Mercredi 19 mars 2008
LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH
 Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
 e-mail : journalsbh@wanadoo.fr
 ISSN : 1254-0110

EN RAISON D'UNE FORTE HOULE DE NORD
Les îles du Nord placées en vigilance rouge



Le port de Gustavia mardi en milieu d'après-midi: en raison de l'alerte météo maximale déclenchée à partir de 18 heures, les navires ont quitté le port. Seuls Ultima III et Lady Ann Magee restaient encore amarrés au quai d'honneur. Les autres sont allés trouver refuge au mouillage, dans des baies moins exposées à la forte houle de Nord annoncée jusqu'à vendredi ou carrément dans le lagon de Simpson Bay. Lire page 2.

MINI REMANIEMENT MINISTÉRIEL
Yves Jégo, nouveau secrétaire d'Etat à l'Outre-mer
 Député-maire de Montereau Fault-Yonne en Seine et Marne réélu dimanche, Yves Jégo a été nommé mardi au poste de Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer à l'occasion d'un mini remaniement ministériel. Il remplace Christian Estrosi qui avait démissionné lundi après son élection à la mairie de Nice lors du second tour des élections municipales après neuf mois de mandat à l'Outre-mer. Lire page 2.

BFC
 Groupe LCL - Le Crédit Lyonnais
LIONVIE VERT EQUATEUR
LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE QUI PREND SOIN DE VOTRE AVENIR
UN CONTRAT PERFORMANT, RECONNU ET RECOMPENSE PAR LES EXPERTS
 EN 2005, LIONVIE VERT EQUATEUR A ÉTÉ PRIMÉ POUR LA QUALITÉ DE SA GESTION ET SES PERFORMANCES PAR LE MAGAZINE LE REVENU.
 A tout moment, votre Conseiller BFC est à votre disposition pour vous guider dans le choix du contrat qui correspond le mieux à vos objectifs et à votre situation. N'hésitez pas à l'interroger.
 Agence de Saint-Jean - 05 90 27 65 88 - Agence de Gustavia - 0590 27 62 62

Une classe de seconde dès la rentrée prochaine

La nouvelle en réjouira plus d'un. Jeudi soir, lors de la réunion du Conseil territorial, le président de la Collectivité a annoncé l'intention du rectorat d'ouvrir une classe de seconde générale dès la rentrée 2008. Devant l'assemblée, Bruno Magras a lu le courrier qui lui a été adressé dans ce sens par le recteur Alain Miossec et indiqué que la Collectivité serait partie prenante de ce projet. La visite du recteur d'académie prévue le 16 avril prochain devrait venir officialiser la nouvelle et préciser tous les détails du fonctionnement de cette nouvelle classe qui verrait le jour au sein du collège Mireille Choisy. Une trentaine d'élèves devrait être accueillie dans la classe, ce qui permettrait de scolariser la quasi-totalité des élèves de troisième souhaitant intégrer une classe de seconde générale. Ce projet de création d'une seconde n'est pas nouveau : c'est le recteur Jean-Pierre Chardon qui en avait émis l'idée en 2003. Puis celle-ci avait été mise en suspens avant de revenir à la surface ces derniers mois. Gageons que le passage en Collectivité d'outre-mer et le renforcement de l'Education nationale dans les collectivités des îles du Nord avec la nomination de Robert Romney en tant qu'inspecteur académique n'y sont pas étrangers.

Avis de mer forte et dangereuse Les îles du Nord en vigilance rouge



Le port de Gustavia mardi en fin d'après-midi: mégayachts et maxi voiliers ont déserté les quais. Seuls Ultima III et Lady Ann Magee étaient encore amarrés au quai d'honneur.

Les îles du Nord ont été placées en vigilance rouge hier à 18 heures, à l'approche d'une forte houle de Nord générée par une puissante tempête évoluant à 2500 kilomètres au Nord des petites Antilles. La Guadeloupe et la Martinique étaient placées en vigilance orange, en raison de leur situation géographique plus sud. L'alerte maximale a été déclenchée en raison du caractère inhabituel de cette houle, plus forte qu'une traditionnelle houle de Nord, mais également de son passage en pleine semaine de Pâques, alors que les campeurs ont commencé à investir les plages. Si la mer était encore peu agitée en début de soirée hier, les services de Météo France Guadeloupe prévoient un renforcement rapide des

conditions durant la nuit avec des creux atteignant 2m50 à 3 mètres, donnant une mer agitée à localement forte. Mais c'est au cours de la journée de mercredi que ces conditions devraient atteindre leur apogée avec des creux moyens de 3 mètres à 4m50, voire plus, donnant une mer très forte et dangereuse, selon le bulletin de suivi de Météo France émis mardi à 17 heures. Des conditions qui devraient se maintenir pour la journée de jeudi avant de s'atténuer progressivement vendredi. Toujours selon Météo France, «les côtes Nord sont les plus exposées, mais les vagues vont atteindre des zones inhabituelles y compris sur les zones les plus protégées de la côte». Les services météorologiques ajoutent que de puissants rouleaux vont déferler

sur l'ensemble des côtes et que l'énergie développée par ces vagues est extrêmement puissante. La représentation de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy qui pilote la cellule de crise, ainsi que la Collectivité appellent la population des habitations situées en bordure du littoral à se mettre en lieu sûr à l'intérieur des terres. La baignade ainsi que l'ensemble des activités nautiques sont par ailleurs interdites depuis mardi après-midi.

burg, mais rien n'était sûr hier soir, quant à la possibilité de pouvoir accoster mercredi au port de Gustavia.

COMMUNIQUÉ DU PORT

Il est demandé à tous les propriétaires de bateaux et plus particulièrement à ceux mouillés près de la côte et aux quais de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour sécuriser leurs navires.

Le port vidé de ses bateaux

Si le port de Gustavia n'a pas été fermé, la quasi-totalité des bateaux à quai a préféré partir. Certains se sont mis au mouillage. D'autres ont rejoint les baies qu'ils espèrent plus abritées de Gouverneur et de Saline, d'autres encore ont trouvé refuge dans le lagon de Simpson Bay à Saint-Martin. En raison de la fermeture du port de Marigot, de l'impossibilité d'entrer ou sortir d'Oyster Pond en cas de forte houle, le Voyager prévoyait d'effectuer ses rotations au départ de Philips-

Dernière minute

Dans une récente décision portée à notre connaissance, on apprend que le tribunal administratif de Basse-Terre considère inconstructible un terrain situé à Toiny sur lequel le préfet délégué avait accordé un permis de construire. Un permis de construire qui est à l'origine de la démission en décembre 2007 de Jean-Pierre Magras de ses fonctions au sein du Conseil territorial après quelques mois seulement de mandat. Alors président de la commission d'urbanisme à l'époque, il estimait lui aussi que le terrain était situé en dehors des zones urbanisées de la commune et ce faisant, inconstructible et avait mis un point d'honneur à ce que son avis soit pris en compte.

Yves Jégo, nouveau secrétaire d'Etat à l'Outre-mer

Yves Jégo, 46 ans, a remplacé Christian Estrosi, à la fonction de secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer. Son prédécesseur, candidat à la mairie de Nice avait annoncé son intention de démissionner s'il était élu. Ce qu'il a fait lundi après sa victoire lors du second tour des élections municipales. Si Alain Marlaix (ex secrétaire d'Etat aux Anciens combattants devenu secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales par le jeu du mini remaniement intervenu hier mardi) et Dominique Paillé, secrétaire général adjoint de l'UMP, avaient été pressentis, c'est finalement la candidature du député maire de Montereau Fault-Yonne (en Seine & Marne) qui a été retenue. Réélu maire de sa commune au premier tour des municipales, cet élu UMP s'est fait une spécialité des questions d'intégration et d'aménagement du territoire. Précédemment porte-parole de l'UMP, il avait déjà été cité à plusieurs reprises comme pouvant entrer au gouvernement. Peu après sa nomination Yves Jégo a adressé "un message de respect et d'affection" aux Français d'outre-mer dans lequel il s'est par ailleurs dit "honoré" de la "confiance" que lui ont accordée Nicolas Sarkozy et François Fillon. Soulignant dans un communiqué envoyé à l'AFP que "l'outre-mer est un atout majeur

pour notre pays", M. Jégo indique qu'il "souhaite, au cours des semaines qui viennent, pouvoir aller la rencontre et dialoguer avec toutes les communautés ultra-marines". "Je sais combien les attentes sont fortes en matière d'emploi, de maîtrise de l'immigration, de sécurité, de protection de l'environnement ou encore de logement. Mais je mesure également, à l'heure de la mondialisation, l'immense potentiel de ces territoires et de ses habitants pour notre avenir commun", écrit-il. Le nouveau secrétaire d'Etat affirme que "dès demain matin", il "mettra toute son énergie et son expérience afin que le projet du Gouvernement pour l'Outre-mer soit le fruit d'une véritable dynamique". "En respectant les engagements pris par le Président de la République, et sur la



base du travail accompli depuis 10 mois par Christian Estrosi, je m'emploierai à démontrer que l'outre-mer, fort de son métissage et de sa jeunesse, est une chance pour la France", conclut-il. La passation de pouvoirs aura lieu mercredi à 9 heures rue Oudinot. Yves Jégo est placé comme l'était Christian Estrosi sous l'autorité de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales.

Bio express

Né le 17 avril 1961 à Besançon et diplômé d'études politiques, M. Jégo fut l'un des premiers à rejoindre Nicolas Sarkozy dans sa conquête de l'UMP, puis dans sa course à l'Élysée avant de devenir l'un des plus ardents "sarkozystes" du Palais Bourbon. Il s'était prononcé en octobre 2002 pour le droit de vote des étrangers non communautaires aux scrutins locaux. Ancien membre du Haut Conseil à l'Intégration, il avait proposé en contrepartie que tout immigrant arrivant en France signe un "contrat d'accueil" stipulant un apprentissage obligatoire de la langue française. Romancier, il est co-auteur de romans de cape et d'épée comme "1661", qui défend le surintendant Nicolas Fouquet, dont le château de Vaux-le-Vicomte est dans sa circonscription, et "La Conspiration Bosch". M. Jégo est marié et père d'un enfant.

CAMPING : À ÉVITER

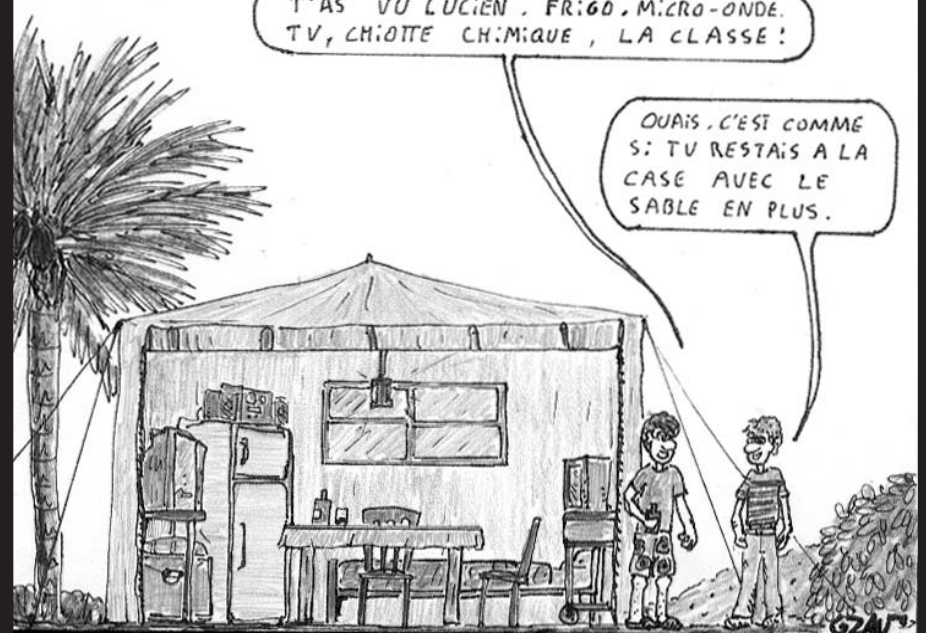
On l'a dit : l'alerte maximale a été notamment déclenchée en raison du passage de la houle en pleine semaine de Pâques. Plus fortes d'un à deux mètres que lors d'une houle de Nord habituelle, les vagues générées devraient rentrer plus loin sur les côtes et balayer les plages bien plus qu'à l'habitude. La plus grande prudence est donc demandée aux campeurs qui n'auraient pas souhaité repousser à samedi leur long week-end de Pâques à la plage.

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

LES JOIES DU CAMPING.

T'AS VU LUCIEN. FRIGO, MICRO-ONDE, TV, CHÛTTE CHIMIQUE, LA CLASSE!

Ouais, c'est comme si: tu restais à la case avec le sable en plus.



Circulation des véhicules

La réglementation se poursuit

Après l'immatriculation des véhicules précédemment, jeudi dernier, le Conseil territorial se penchait à nouveau sur un acte visant à codifier la circulation des véhicules. Un projet d'acte présenté par le conseiller exécutif Maxime Desouches relatif à « l'importation, la réception-identification et au contrôle technique des véhicules circulant sur le territoire de la Collectivité » visant à donner un cadre légal à ces trois compétences précédemment exercées par l'Etat et dévolues à la Collectivité depuis leurs transferts le 1er janvier dernier.

La première partie de l'acte concerne l'importation des véhicules. Il liste les catégories de véhicules autorisées à l'importation. Soit tous les véhicules aux normes européennes et par dérogation au règlement européen, les véhicules étrangers à ces normes dont l'importation ne dépasse pas 750 unités. Le second volet est consacré à l'identification de ces véhicules hors normes européennes avec un objectif simple : pouvoir les placer dans une des catégories fiscales définies par le Code des Contributions et précisées par l'acte adopté et ce faisant, leur appliquer un montant de contributions juste et réglementé. On le sait, de nombreuses cartes grises présentaient des anomalies, ne disposant d'aucune référence ou des nombres fantaisistes quant à la puissance administrative nationale (ou puissance fiscale) qui détermine pourtant le montant de la taxe due sur les véhicules. C'est la société Saint-Barth Contrôle à Lorient qui a été chargée de l'identification.

Le dernier chapitre de l'acte adopté à l'unanimité, prévoit les conditions du

contrôle technique que la Collectivité, transfert de compétences oblige, a désormais la charge d'organiser. Qu'on se le dise, le régime local n'est pas plus souple: la Collectivité qui veut s'assurer de la qualité des véhicules circulant sur son territoire a choisi de ne pas toucher aux conditions techniques du contrôle technique des véhicules telles que prévues par les dispositions nationales dans l'arrêté ministériel du 18 juin 1991... Il faudra donc y passer tous les quatre ans après l'achat du véhicule neuf, puis, ensuite tous les deux ans ainsi qu'à chaque vente d'un véhicule

d'occasion. C'est la société Saint-Barth Contrôle à Lorient, agréée précédemment par l'Etat pour exercer le contrôle technique des véhicules légers qui devrait continuer à l'exercer pour le compte de la Collectivité.

Le contrôle technique des poids lourds dont la responsabilité incombe également à la collectivité fait actuellement l'objet d'une étude. Il devrait néanmoins être prochainement systématisé. Ce qui n'était pas le cas précédemment, les contrôles de la Drire n'étant réalisés que sporadiquement.

PUissance ADMINISTRATIVE DES VÉHICULES

- 1 CV si la cylindrée est inférieure ou égale à 125 cm³.
 - 2 CV si la cylindrée est supérieure à 125 cm³ sans excéder 175 cm³.
 - 3 CV si la cylindrée est supérieure à 175 cm³ sans excéder 250 cm³.
 - 4 CV si la cylindrée est supérieure à 250 cm³ sans excéder 350 cm³.
 - 5 CV si la cylindrée est supérieure à 350 cm³ sans excéder 500 cm³.
- Au-delà de 500 cm³, il conviendra d'ajouter un CV par 125 cm³ ou fraction de 125 cm³ supplémentaire.

CATEGORIES FISCALES DES VÉHICULES

Les véhicules immatriculés à deux roues électriques sont exonérés.

- Catégorie A (30 euros) : Véhicules à deux roues d'une cylindrée inférieure à 50 CC3 et véhicules à quatre roues à énergie électrique.
- Catégorie B (50 euros) : Véhicules à deux roues d'une cylindrée comprise entre 50 CC3 et 500 CC3.

- Catégorie C (100 euros) : Véhicules à deux roues d'une cylindrée supérieure à 500 CC3, véhicules de tourisme dont la puissance administrative est inférieure à 7 CV, véhicules à moteur à quatre roues autres que véhicules de tourisme, véhicules à quatre roues dont le PTAC est inférieur à 2,5 T.

- Catégorie D (150 euros) : Véhicules de tourisme dont la puissance administrative est comprise entre 7 et 10 CV

- Catégorie E (300 euros) : Véhicules de tourisme dont la puissance administrative est comprise entre 11 et 15 CV, autres Véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) ne dépasse pas 3,5T.

- Catégorie F (500 euros) : Véhicules de tourisme dont la puissance administrative est comprise entre 16 et 25 CV, véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est compris entre 3,5 et 14 T.

- Catégorie G (2000 euros) : Véhicules de tourisme dont la puissance administrative est supérieure à 26 CV

- Catégorie H (3000 euros) : Véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 14 T.

Code de l'Urbanisme

Précision des modalités d'affichage

Oubliées dans la rédaction initiale du code de l'urbanisme, les modalités d'affichage des autorisations d'urbanisme délivrées par la Collectivité ont été intégrées au texte avec l'adoption à l'unanimité jeudi dernier lors du Conseil territorial d'une délibération modificative du Code de l'urbanisme de Saint-Barthélemy. Il a ainsi été ajouté un article 97-1 qui reprend les nouvelles dispositions nationales prévues dans l'arrêté du 11 septembre 2007 relatif au certificat d'urbanisme, au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme. Une modification d'ordre technique, importante toutefois qui permet une meilleure information des tiers sur les opérations d'urbanisme en cours.

La quincaillerie CCPF cambriolée

Une conséquente somme d'argent a été dérobée dans la nuit de mercredi 12 au jeudi 13 mars dans le coffre de la quincaillerie CCPF. Les auteurs –selon les gendarmes, ils étaient au moins deux- ont pénétré dans l'établissement de la zone commerciale de Public en fracturant une fenêtre située sur le toit. Ils n'ont laissé aucun indice apparent et sont toujours recherchés par les gendarmes dans le cadre de l'enquête de flagrance. Les cambrioleurs se sont attaqués au coffre en utilisant les outils à disposition dans la quincaillerie. Ils se sont d'abord emparés d'une disqueuse avec laquelle ils sont parvenus à découper la première couche. Ils ont ensuite dû avoir recours à d'autres instruments pour parvenir jusqu'à l'argent, dont un marteau et un burin.

Accident de scooter au dispensaire

Une jeune mineure a été victime d'un accident de la circulation lundi matin, alors qu'elle était au guidon de son scooter. Remontant le dispensaire, elle s'est retrouvée nez à nez avec une voiture circulant en sens interdit et conduite par un jeune touriste. Blessée au visage, elle a été transportée à l'hôpital avant d'être évacuée à Saint-Martin. Ses jours ne sont pas en danger.

Internet: les escroqueries continuent

Il ne se passe pas une semaine sans qu'un nouveau dépôt de plainte ne soit enregistré pour une escroquerie à la carte bancaire avec utilisation frauduleuse sur Internet. En l'espèce, les détenteurs des cartes voient leurs comptes bancaires débités de montant d'achats qu'ils n'ont pas réalisés. La semaine dernière, deux personnes se sont retrouvées dans ce cas. La première s'est ainsi vu délestée de 2600 euros. Tandis que la seconde a perdu 1267 euros.

En bref

► **Retrouvé** : le scooter volé le 10 mars sur le parking du personnel de l'hôtel Le Toiny a été retrouvé à Petit Cul de Sac, abandonné dans un fossé.

► **Dégradé** : un scooter s'est vu abîmer le cache avant alors qu'il était stationné à Gustavia entre 21 heures et minuit le 16 mars.

► **Volée** : une villa de Saint-Jean a été «visitée» entre le 10 et le 11 mars sans qu'aucune effraction n'ait été perpétrée, la maison étant ouverte. Une paire de lunettes, deux téléphones portables, 1000 euros, 450 francs suisses, 600 dollars, un rasoir jetable (!!!), des bouteilles d'alcool entamées, tout un inventaire à la Prévert, ont été dérobés à cette occasion.

► **Incendie** : une –petite- parcelle de terrain, partie en fumée à Grand Cul de Sac. Les occupants de la villa surplombant le sinistre ont bien vu une personne faire un boucan peu avant le déclenchement de l'incendie, mais elle n'a pas été retrouvée.

► **Grisée** : cette personne dont le taux d'alcoolémie de 0,81 mg par litre d'air expiré s'est révélé supérieur aux valeurs tolérées. Le contrôle opéré par les gendarmes faisait suite à une altercation à Gustavia entre cet automobiliste et un policier territorial en civil qui avait appelé les gendarmes.

Justice

1500 euros d'amende pour port d'armes prohibées

L'agent de sécurité d'une discothèque de Gustavia, à Saint-Barthélemy a été condamné à une amende de 1500 euros pour port d'armes de 6e catégorie. L'homme avait été appréhendé par les gendarmes sur les quais de Gustavia avec un bâton télescopique, une matraque en caoutchouc, un shocker électrique et six cartouches de flashball. Aux gendarmes venus le cueillir, il expliquait qu'il venait d'être embauché comme agent de sécurité dans une boîte de nuit de la ville et que les armes lui avaient été confiées par son employeur dans le cadre de sa mission. Pourtant lors de l'enquête, il annonçait être lui-même un chef d'entreprise de sécurité en cours de création, sans disposer de l'agrément préfectoral requis. Il a finalement écopé d'une amende de 1500 euros. Quant à la gérante de la boîte de nuit, poursuivie au départ pour travail dissimulé, le contrat de l'agent de sécurité pour ses cinq jours de travail, étant inexistant, elle a été relaxée au bénéfice du doute.

La création du Comité territorial du tourisme n'a pas été adoptée

Prévue à l'ordre du jour de la réunion du Conseil territorial du jeudi 13 mars, la création du Comité territorial du tourisme n'a finalement pas été adoptée. Non pas en raison de l'absence de consultation préalable du CESC qui s'en est ému dans l'avis relatif aux orientations budgétaires 2008 lu en début de séance par le président Bruno Magras, mais en raison du projet envisagé par sa créatrice, Marithé Weber, vice-présidente chargée du tourisme. Un projet présenté aux membres du Conseil territorial qui prévoyait la création d'une association de type loi 1901 comme forme juridique au Comité territorial du tourisme dont la mission principale consiste à concevoir, développer et mettre en œuvre une politique touristique pour Saint-Barthélemy. Impossible, indiquait en substance la

conseillère territoriale Karine Miot, avocate de son métier, qui relevait le fait que le Conseil territorial ne pouvait pas créer d'association. Et cela d'autant plus que le projet présenté envisageait que le président et le vice-président soient tous deux désignés au sein du Conseil territorial, au risque de se voir reprocher une «gestion de fait», en violation du principe du droit financier public. En l'espèce, un élu ne peut pas être l'ordonnateur des dépenses d'une association dont le budget est abondé par des subventions de la Collectivité. Aujourd'hui et à moins que le Conseil territorial ne décide finalement de créer un établissement public, il appartient donc à la société civile de créer la structure associative appelée à déterminer la politique touristique de Saint-Barthélemy.

La Réserve communique

Avec la fiscalité, l'urbanisme, le tourisme, l'immatriculation et la circulation des véhicules..., la Collectivité s'est vu également transférer la compétence de l'Environnement. Et dans la corbeille, les prérogatives de la réserve naturelle dévolues précédemment à l'Etat. En préambule à la prochaine réunion du Conseil territorial qui devrait débattre du nouveau statut de la réserve, une réunion avec les utilisateurs s'est tenue vendredi 14 mars. A son issue, le président de la réserve Jean-Claude Plassais a émis un communiqué que nous publions ci-dessous

«Dans le cadre des nouvelles compétences de la Collectivité dont fait partie l'Environnement, l'association GREMAT a réuni les représentants d'usagers de la réserve

vendredi 14 mars 2008 dans le but de les informer sur les propositions de changement qui seront présentées au prochain Comité Territorial.

Le comité consultatif de la réserve naturelle est désormais remplacé par une réunion annuelle où seront invités les représentants d'usagers. Elle sera présidée par le Président de la Collectivité. En effet, l'Etat abandonne ses prérogatives au profit de la Collectivité de Saint-Barthélemy. Ce transfert entraîne l'abandon de toutes les subventions de l'Etat qui représentaient 60% du budget de fonctionnement annuel. Une participation plus importante des usagers exerçant une activité commerciale dans la réserve est alors envisagée. Un droit d'exercice commercial sera demandé et la redevance actuelle par client passera de 1 à 2 euros. Concernant la réglementation proprement

dite, sont envisagées les nouvelles dispositions suivantes :

- La gestion des mouillages de la zone de Grand Cul de Sac par un contrat annuel avec les propriétaires. Un règlement sera mis en place et le droit de stationnement sera soumis à redevance.

- L'interdiction de toute pêche dans la réserve pour les plaisanciers et professionnels.

- La limitation de la vitesse limitée à 3 nœuds dans les baies et autour des îlots.

- L'interdiction de tir de feux d'artifice
Les personnes souhaitant faire part de leur avis sur les nouvelles dispositions sont priées de faire un courrier auprès de la réserve naturelle ou du président de la commission de l'Environnement de la Collectivité avant le 28 mars 2008».

Tourisme

Pour les hôteliers, la priorité, c'est l'Europe

Si l'année 2007 s'est révélée une bonne saison en terme de taux de remplissage, les hôteliers et loueurs de villas ne cachent pas leurs inquiétudes quant à la basse saison qui s'annonce. «Habituellement, à partir de mars, nous connaissons les tendances de l'été. Cette année, nous n'avons pas de visibilité au delà de la fin avril», explique Anne Dentel qui préside l'association des hôteliers de Saint-Barthélemy. Directrice marketing chez Sibarth qui travaille en grande partie avec le marché américain, elle craint que la clientèle américaine moyenne gamme qui fréquentait l'île à partir de mai n'est pas cette année les moyens de venir. En cause, la situation économique interne aux Etats Unis, même si elle ne les frappe pas de plein fouet, mais surtout le taux de change euro/dollar. «Il faut diversifier la monoclientèle américaine et ouvrir la destination vers d'autres marchés. En l'espèce, l'espoir réside clairement dans la clientèle européenne qui se montre de plus en plus intéressée », analyse la présidente qui malgré les incertitudes reste très confiante : «les Européens ont l'habitude de réserver leur voyage si ce n'est en dernière

minute, en tout cas beaucoup plus tard que la clientèle américaine. En outre, les vacances de Pâques en France métropolitaine s'étalent cette année sur plus d'un mois».

Salons ciblés

Parallèlement, certains hôteliers auraient anticipé cette migration vers l'Europe: «Les hôteliers ont fait beaucoup de marketing en Europe ces derniers mois et rencontré la presse touristique. Les efforts commencent à payer : Saint-Barthélemy a récemment fait l'objet de plusieurs articles touristiques, et commercialement, on commence à enregistrer des réservations qui sont clairement liées aux actions de promotion menées sur certains salons très ciblés». A l'image de sa prédecesseuse Marithé Weber, Anne Dentel estime en effet qu'une forte présence à Top Résa, considéré comme La Mecque des salons touristiques français, n'est pas indispensable : «ce n'est pas notre clientèle». Comme d'autres hôteliers, elle mise sur des salons plus intimistes, prestigieux «où notre cœur de cible est plus largement représenté». Début février, avec les représentants du Sereno et du Guanahani, elle assistait ainsi



à la seconde édition des «Rendez-vous des voyages de luxe», organisés par Nosylis, le plus gros TO français de voyages de luxe dans le prestigieux décor de l'hôtel Dassault à Paris. «C'est un salon privé —une cinquantaine d'exposants seulement venus du monde entier-, accessible uniquement sur invitations personnelles qui permet aux visiteurs de rencontrer directement les représentants d'hôtels, d'organisations de safaris, de villas privées, de croisières de compagnies de jets privés... On a déjà des

retours». Autres salons prisés par les hôteliers de Saint-Barth : l'ILTM (International Luxury Travel) à Cannes dont la dernière édition s'est tenue du 11 au 13 décembre 2007 et le MCTM (Monte Carlo Travel Market) à Monaco dont l'édition 2008 s'est tenue du 11 au 13 janvier. Deux salons qui font se rencontrer sur rendez-vous, selon le principe du «crosschecking» (on rencontre uniquement ceux qu'on a envie de voir et qui ont également envie de nous voir), agents de voyages et tour opérateurs du monde entier et

exposants, l'ensemble issu du tourisme haut de gamme. «A Monaco, il y a en plus une journée porte ouverte qui permet aux résidents de la Principauté —un cœur de cible- de rencontrer les exposants», ajoute Anne Dentel. N'empêche, pour la présidente des hôteliers et loueurs de villas, ces salons professionnels ne suffisent pas : « il faut mener des actions de promo-

tion de la destination qui font parler de nous sur un marché européen qui a, il faut le dire, été un peu délaissé. Il nous faut également une présence à l'année qui nous permet d'avoir accès au fichier client et facilite l'organisation d'événements. Pour cela, la création d'un comité du tourisme associé à un budget de promotion touristique est pour nous indispensable».

DE LA PROBLÉMATIQUE DU TAUX EURO/DOLLAR

«La clientèle qui fréquente Saint-Barth en haute saison n'est encore que peu affectée par la crise économique qui frappe les Etats-Unis. Elle est en revanche beaucoup plus sensible au taux euro/dollar», analyse Anne Dentel. «Au regard des taux de remplissage, on ne peut pas dire que les hôteliers en aient souffert, mais ce n'est pas le cas dans les commerces où, par effet mécanique, certains produits arrivent à être 40% plus chers qu'à New-York. En ce sens, beaucoup de nos clients font attention quand ils viennent à Saint-Barth. Intrinsicquement, ils ne regardent pas à leurs dépenses, mais ils sont freinés par le surcoût». Anne Dentel ne cache pas néanmoins que si le dollar devait encore baisser, le ralentissement pourrait frapper l'ensemble de l'industrie touristique de Saint-Barth «et cela d'autant plus que nous nous situons en pleine zone dollar». Pour la présidente de l'association des hôteliers, cela ne signifierait pas pour autant la disparition définitive de la clientèle américaine, mais plutôt un repli : «on n'imagine pas à quel point certains de nos clients sont attachés à Saint-Barth. Et puis, Saint-Barth restera toujours Saint-Barth : une île française à 3 heures de New-York, cela n'a pas d'équivalent. Ils reviendront donc, mais ils pourraient être moins nombreux pendant deux ou trois ans». Toute la question est de savoir : Saint-Barth pourrait-elle résister ?

Pourquoi la Bucket est importante pour l'île

Parfois critiquée parce qu'elle apparaît aux yeux de certains comme un événement trop fermé, la Saint Barth Bucket dont la treizième édition se déroulera du 27 au 30 mars prochain, est un événement majeur de l'île. Un événement aux retombées économiques incontestables qui véhicule une image luxe et haut de gamme dont la destination a toujours besoin. Passant à l'extérieur comme l'un des événements nautiques les plus select au monde, cette course est paradoxalement assez mal connue ici. Avec Mélanie Smith qui co-organise la Saint-Barth Bucket, nous sommes entrées au cœur de son organisation. Pour la faire mieux connaître et faire prendre à tous conscience de l'importance d'un tel événement. Qui n'a d'équivalent nulle part ailleurs.

La fréquentation

«Il y aura finalement 29 bateaux à prendre le départ de cette treizième édition, explique Mélanie Smith. Ils étaient initialement plus nombreux et nous avons même dû ouvrir une liste d'attente pour respecter la limite de 30 bateaux maximum que nous nous sommes fixée lors de la 10^è édition. Il y a finalement eu des annulations et la flotte s'élèvera donc à 29 bâtiments. On estime à 800 le nombre de personnes qui viennent spécialement à Saint-Barth pour participer à la Bucket. Ils sont équipiers venant même de Nouvelle-Zélande, propriétaires des plus presti-

gieux chantiers de construction de grands voiliers venus en tant que sponsors de l'événement. Ils sont journalistes et photographes oeuvrant au sein des plus grands magazines nautiques, architectes, comptant parmi les plus cotés, créateurs du Maltese Falcone, d'Athena, Rebecca, Perseus et autres Ranger. Ils sont propriétaires des plus grandes sociétés d'équipements nautiques pour voiliers de luxe, assureurs, financiers. Ils sont 800, sans compter tous ceux qui calent leurs vacances ou programment des escales pour pouvoir contempler le magnifique spectacle qu'offre en régate ces géants des mers».



Une régate autonome

«La Collectivité est un partenaire précieux de l'événement. Elle met à disposition ses services portuaires et accorde toutes les permissions nécessaires à la tenue d'un tel événement. Mais contrairement à la Transat Ag2r qui reçoit 100 000 euros de la Collectivité ou encore à

la New Year's Eve Regatta pour laquelle la Collectivité prend en charge la cérémonie de remise des prix et son vin d'honneur, la Saint-Barth Bucket est financièrement autonome. Elle ne reçoit —et ne demande d'ailleurs— aucune subvention. Les organisateurs supportent intégralement le coût de l'organisation, de l'installation des tentes aux petits-fours, en pas-

sant par les animations, le service de sécurité, indispensable pour accueillir ce type de bateaux et leurs occupants. Les bateaux qui participent paient en outre intégralement les frais des quatre jours d'amarrage au quai d'Honneur ou de mouillage, pour certaines grandes unités qui sont trop importantes pour entrer au port. Ils n'ont pas de tarification particulière ou préférentielle, quand bien même l'événement attire d'autres bateaux. En d'autres termes : la Saint-Barth Bucket est financièrement autonome, supportée par ses organisateurs, leurs sponsors et les participants».

L'événement qui génère le plus de retombées économiques

«Les organisateurs aiment Saint-Barth, sa qualité de vie et sont parfaitement conscients que l'événement doit générer des retombées économiques. De ce côté-là, si l'on en croit les membres de l'association des hôteliers ou des restaurateurs, la Saint Barth Bucket est financièrement autonome. Elle ne reçoit —et ne demande d'ailleurs— aucune subvention. Les organisateurs supportent intégralement le coût de l'organisation, de l'installation des tentes aux petits-fours, en pas-

Une régate caritative

«Chaque année, les organisateurs reversent entre 3000 et 7000 euros au Saint-Barth Yacht Club au titre de leur contribution au développement de la voile à Saint-Barthélemy. Cette année, ils feront également un don à la station SNSM qui participera avec son canot, à l'organisation de la sécurité en mer. En collaboration avec d'autres acteurs, ils organiseront par ailleurs une opération de collecte de fonds auprès des participants de la Bucket. Ces fonds seront reversés au Femur, la Fondation pour l'Equipe Médical d'Urgence de Saint-Barthélemy qui souffle en 2008 son 25^è anniversaire».

AVIS RELATIF AU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2008

CONTEXTE

La préparation de ce projet d'avis a été faite dans l'urgence : en effet, le document d'orientations budgétaires daté du 12 février n'a été transmis au président du CESC que le vendredi 29 février pour une saisine en urgence, et n'a donc pu faire l'objet que d'une analyse sommaire afin de parvenir aux conseillers territoriaux avant la réunion du 13 mars au cours de laquelle les orientations budgétaires 2008 de la Collectivité seront débattues.

Le CESC qui comprend l'obligation de respecter le calendrier budgétaire, déplore ce très court délai qui ne lui permet pas de rendre une analyse plus approfondie des orientations de ce tout premier budget de la Collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy.

ANALYSE DES BASES HÉRITÉES DE LA STRUCTURE COMMUNALE

Ce préambule étant fait, notons que la situation héritée de la structure communale est saine : non seulement la Collectivité ne supporte pas de crédits (la commune les ayant tous soldés en prévision du changement institutionnel), mais encore affiche-t-elle une marge d'autofinancement brute d'un peu plus de **5,9 millions d'euros** (22 026 226 (recettes réalisées) – 16 120 590 (dépenses réalisées) = 5.905.636 euros), selon les chiffres annoncés dans le document d'orientations budgétaires.

Une situation appréciable dans un contexte financier incertain les taxes créées par le Code des contributions vont-elles être correctement recouvrées ?

quel sera le montant exact de ce recouvrement ? - ,

...

qui pousse -avec raison- la Collectivité à adopter une attitude prudente quant à l'élaboration de son premier budget.

Les précédents élus municipaux sont à complimenter pour l'anticipation dont ils ont fait preuve.

ANALYSE DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2008

1) Recettes

Sur la forme, le document des orientations budgétaires remis au CESC décrit clairement le caractère du Budget primitif qui sera soumis prochainement pour approbation au Conseil territorial.

Un budget tout en prudence, tant dans la perception des recettes que dans les dépenses envisagées. Le rédacteur s'en explique qui rappelle le contexte budgétaire sans précédent dans lequel sera voté le Budget Primitif 2008, le premier de la toute nouvelle Collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy et l'inconnue quant au montant de perception des taxes nouvellement créées par le Code des contributions.

S'agissant des recettes prévisionnelles, le rédacteur a pris la précaution de ne pas augmenter le montant des recettes héritées de la gestion communale et de les calquer sur les montants réalisés en 2007.

Sauf s'agissant du Droit de quai qui persiste à tenir le rôle de plus grosse recette de la Collectivité de Saint-Barthélemy et pour le montant duquel le rédacteur a tenu compte dans ses prévisions de l'augmentation de 1% intervenue au 1^{er} janvier 2008, passant ainsi d'un peu plus de **6 millions d'euros** perçus en 2007 à **7,5 millions d'euros** dans les prévisions budgétaires 2008, ce qui suppose, toutefois, que l'activité économique de l'île en 2008 génère un volume d'importations identique à celui de 2007.

S'agissant des nouvelles recettes créées par le Code des Contributions de Saint-Barthélemy, hormis les taxes pour lesquelles aucune inscription budgétaire n'a encore été inscrite (ex : taxe sur le profit immobilier, taxe sur la valeur vénale des immeubles possédés à Saint Barthélemy par des personnes morales, taxes sur les permis de conduire, dotations APA, PCH et MDPH), l'estimation proposée par le document nous semble très prudente, voire trop prudente s'agissant du Droit d'enregistrement (**1 million d'euros inscrit**) d'une part et de l'Impôt sur la plus-value immobilière d'autre part (**1 million d'euros inscrit**).

En effet, le CESC, qui a pris avis de l'office notarial, estime ainsi qu'à lui seul, le Droit d'enregistrement devrait rapporter **7 millions d'euros** à la Collectivité, sans optimisme particu-

lier. De même, la Collectivité devrait pouvoir compter - au minimum - sur une recette de **3 millions d'euros** s'agissant de l'Impôt sur la plus-value immobilière, en prenant en compte les plus-values réalisées à Saint-Barthélemy par les doubles non-résidents.

Le CESC qui considère que cette taxe est bien due à la Collectivité et non à l'Etat français, recommande d'ailleurs vivement que le montant de l'impôt sur les plus-values réalisées par des doubles non-résidents soit pris en compte dans le projet de Budget primitif 2008, marquant ainsi la confiance de la Collectivité dans la perception de cette recette.

À tout le moins, le CESC recommande au Conseil territorial, s'il n'en était pas convaincu, de saisir le Conseil d'Etat afin de préciser clairement la fiscalité des doubles non-résidents au regard des plus-values réalisées à Saint-Barthélemy.

Pour le CESC, cette question, et plus généralement toutes celles relevant du champ d'application de la compétence fiscale de la Collectivité de Saint-Barthélemy, mettent en lumière la nécessité d'entamer rapidement les négociations de la convention fiscale qui, seule, mettra un terme à toute interrogation.

Le CESC note qu'une large concertation demeure nécessaire dans le cadre de la Commission d'évaluation des charges transférées. On note que l'évaluation évoquée à ce jour, à hauteur de 5 millions d'euros en solde négatif, doit faire l'objet de négociations soutenues en vue d'arriver à un solde nul de ces transferts, de la même façon que l'île voisine de St Martin est en train de l'obtenir.

Au chapitre «**Dotations et Participations**», le CESC ne peut que regretter la disparition des dotations d'Etat qui représentaient près de **1,2 million d'euros**. Le Conseil le regrette d'autant plus que ces dotations ont été définitivement supprimées ainsi que nous en informe la Loi de finances pour 2008.

2) Dépenses de fonctionnement

Côté dépenses, on note une augmentation des dépenses de fonctionnement et notamment des charges de personnel, la Collectivité envisageant la création de 9 postes pour parer à la montée en puissance de ses compétences. Le CESC comprend parfaitement, mais aurait souhaité avoir une ventilation précise de ces nouveaux postes qui ne manquera certainement pas de figurer au budget.

Sur le chapitre «**Autres charges d'activité**» et notamment les subventions accordées aux structures associatives et consulaires, le CESC note que seuls 25 000 euros ont été provisionnés pour l'année 2008 s'agissant de subventions à la Chambre Multiprofessionnelle, laissant à penser que la mise en fonctionnement de la structure n'est pas prévue pour 2008, en tout cas pas budgétairement parlant.

Sur le budget du CESC, nous notons que la Collectivité prévoit d'inscrire seulement 120 000 euros au budget 2008, alors que le CESC demandait une dotation de 320 000 euros. Il recommande de porter le montant de la dotation aux 320.000 euros demandés, ce qui est un budget fort raisonnable, compte-tenu de la mission du CESC.

Sur le budget d'un Comité territorial du tourisme dont le CESC découvre la création à l'occasion de ces orientations budgétaires, le CESC regrette vivement de ne pas avoir été associé à la réflexion sur la création de ce Comité, alors que les membres du CESC et, en tout cas, les associations socioprofessionnelles représentées au sein du conseil, l'ont été pour la création éventuelle d'une Chambre Multiprofessionnelle.

En vertu de la loi organique, le CESC aurait pourtant dû être saisi, pour avis, de ce projet essentiel au développement de l'île et pour lequel, si vous en votez ce jeudi 13 mars la création, il ne pourra pas jouer son rôle.

Sur le budget envisagé de **235 000 euros**, le CESC note que pour la première année, cela représente environ 10% du montant de la taxe de séjour envisagée. Il invite vivement le rédacteur à préciser la ventilation de la subvention dans le Budget primitif : S'agit-il d'une subvention de fonctionnement uniquement ? Inclut-elle les actions de promotion pour 2008?

Au regard des recettes complémentaires évoquées ci-dessus, et que l'on limiterait à 6 millions des soldes positifs des comptes de la Collectivité pour 2007 (réel) et 2008 (estimé), on pourrait intégrer certaines mesures sociales, telles que :
une aide à la famille pour le transport des enfants poursuivant des études supérieures à l'extérieur de l'île,

une aide permettant aux familles la garde et les soins à domicile des personnes âgées ou malades
.....

3) Dépenses d'investissement

S'agissant des investissements prévus, le CESC note le coup de frein porté aux dépenses d'investissement, ainsi d'ailleurs que l'avait indiqué à plusieurs reprises le Président de la Collectivité.

Au regard d'une légitime réévaluation à la hausse des recettes prévisionnelles, il apparaît opportun de revoir également à la hausse l'enveloppe des dépenses d'investissement et de décrire dans le budget les opérations que la Collectivité entend mener.

A cet égard, le CESC aimerait voir prises en compte ses préoccupations :

- en matière de prévisions portant sur l'évolution du littoral et l'ensablement des plages, le CESC préconise l'achat de matériels adaptés et la formation d'une équipe spécialisée afin de pouvoir ré-ensabler régulièrement les plages et de maintenir le volume de sable nécessaire sur les plages qui le nécessitent, et ce, de façon permanente, constante et autonome.

- recenser les différents sites de points de vue touristiques de l'île et prévoir un aménagement d'aires de stationnement adaptées à l'arrêt des taxis et des touristes qui souhaitent prendre des photos, sans gêne pour les autres automobilistes.

- en matière d'énergies, il est indispensable de mettre en œuvre une véritable politique énergétique à court, moyen et long terme, afin d'intégrer au maximum le recours à des énergies renouvelables, adaptées au contexte géographique de l'île.

- prévoir au budget, dès que possible, l'installation de la station d'épuration permettant la mise en service du tout-à-l'égout à Gustavia.

-

CONCLUSION

Le CESC recommande de revoir à la hausse l'inscription budgétaire s'agissant du Droit d'enregistrement et de l'Impôt sur la plus-value immobilière dans le projet de budget primitif, en limitant à **5 millions d'euros** le poste des Droits d'enregistrement et à **3 millions d'euros** celui de l'Impôt sur les plus-values, dans la continuité de la prudence qui a présidé à l'élaboration des orientations budgétaires.

Cette augmentation rapprocherait le Budget d'une plus grande sincérité et, par effet mécanique, permettrait d'accroître l'enveloppe des dépenses d'investissement.

Dans tous les cas, les choix de politique générale de la Collectivité s'en trouveraient davantage éclairés, plus que s'il fallait recourir à de multiples décisions modificatives.

Pour réussir son évolution tant structurelle que sociale, Saint Barthélemy devra ajuster son pas entre modernité et qualité de vie, entre tourisme sélectif et préservation de son espace naturel.

Pour ce faire, ST BARTHELEMY doit impérativement procéder à l'étude et à la mise en place d'une véritable politique économique et touristique avec un plan précis à long terme (10 ans), à moyen terme (5 ans) et à court terme (2 ans), intégrant les nouveaux enjeux économiques et la concurrence des îles voisines en zone dollars qui, elles aussi, ont de belles plages, de beaux hôtels et de plus en plus de savoir-faire

- Pour exemple, en 1995, avant le cyclone LUIS, il y avait environ 720 chambres d'hôtels de différentes catégories avec un éventail de prix permettant de satisfaire une plus large clientèle, aujourd'hui, il en reste à peine 500 !

On pourrait imaginer qu'en 1995, un équilibre avait été trouvé entre le nombre de chambres d'hôtels, de commerces, de sociétés de services, etc, et qu'aujourd'hui la disparition de plus de 200 chambres risque de mettre à mal tout un pan de notre économie, source principale des revenus de l'île, ne l'oublions pas.

En conclusion, le CESC recommande que le budget à consacrer au secteur économique et touristique soit au moins égal au budget consacré au secteur social et culturel.

Fait à St Barthélemy, le 13 Mars 2008

Jean-Marc GREAU
Président du CESC

Dengue

Une sixième personne hospitalisée, la plus grande vigilance demandée

Une nouvelle personne atteinte d'une forme sévère de dengue a été hospitalisée il y a une dizaine de jours. Ce qui porte à six, le nombre d'adultes présentant des formes graves de la maladie hospitalisés depuis le déclenchement de la pré-alerte épidémique mi-novembre, dont deux depuis fin février. Depuis cette date, 400 personnes auraient par ailleurs consulté un médecin pour un syndrome évocateur de la dengue. Soit près de 5% de la population auxquels il conviendrait d'ajouter tous ceux qui ne s'y sont pas rendus... Depuis un mois, le nombre de cas de dengue confirmés chaque semaine oscille entre six et huit et celui des cas suspectés entre 20 et 40.

Dans ses deux derniers points épidémiologiques émis le 3 et le 12 mars, l'Invs, évoque une circulation anormalement intense du virus, alors que la période sèche (habituellement de décembre à juin) tarde à s'imposer. Et le danger semble loin d'être écarté, même si le temps glisse lentement vers une période plus sèche : «Une des particularités des îles du Nord, c'est la présence de

nombreuses citernes dans lesquelles le moustique continue à se développer, bien après la fin des conditions météorologiques favorables à l'éclosion des moustiques», explique Joël Gustave, ingénieur sanitaire en charge de la lutte antivectorielle à la DSDS de Guadeloupe.

Pour le docteur Sylvie Cassadou, médecin épidémiologiste à l'Invs, il existe un autre facteur au maintien de la circulation de la dengue dans les îles du Nord que le suivi épidémiologique dans les deux collectivités, créé fin 2007, considère aujourd'hui comme plus longue dans le temps que dans les départements de Martinique et Guadeloupe : c'est le turn over de la population. Les arrivants ne sont pas immunisés et contractent le virus, alors que les autochtones et résidents de longue date n'y sont pas sensibles. Pour autant, ces derniers doivent eux aussi rester très vigilants : les voyages ont accru la circulation des quatre sérotypes de la dengue. Or, personne n'est immunisé pour chacun d'entre eux. «Grâce au travail du Docteur Winicki, depuis le milieu d'automne, on connaît enfin les sérotypes en circulation à

Saint-Barth. Il s'agit majoritairement du sérotype DEN-1, avec quelques cas de sérotype DEN-2», explique le docteur Cassadou. En Guadeloupe, a contrario, c'était jusqu'à récemment le sérotype DEN-2 qui circulait le plus fréquemment. Mais on assisterait à une bascule vers le sérotype DEN-1 et avec elle, la crainte de voir une épidémie refluer qui atteindrait tout autant les populations autochtones.

Que font les services de lutte ?

Selon le Docteur Cassadou, les actions de lutte antivectorielle continuent à être menées sur le terrain, «mais elles ne sont pas visibles par le plus grand nombre. Il s'agit d'un travail de fourmi, mené en porte-à-porte, car les stratégies de lutte ont considérablement changé». Les pulvérisations d'insecticides ne sont ainsi plus déployées qu'en de rares cas, quand le nombre des moustiques adultes est vraiment élevé. «Pourquoi ? parce que les vecteurs de la dengue (ndlr : le moustique aedes aegypti) sont de plus en plus résistants aux insecticides dont l'efficacité se trouve donc

amoindrie, que ceux-ci n'agissent pas sur les larves et enfin parce que les années passant, l'utilisation des insecticides est interdite». C'est le cas du Malathion utilisé en démoustication dans les Antilles Françaises. Une directive européenne interdit son commerce à compter du 1er janvier 2008 et l'Union a donné un an, soit au 1er janvier 2009, pour se débarrasser des stocks. «Aujourd'hui, la lutte antivectorielle est clairement orientée vers la destruction des larves et une plus grande implication, à la fois des agents de terrain qui réalisent un travail de fourmi, traquant les gîtes larvaires dans les secteurs où des cas ont été signalés, mais également de la population. Celle-ci doit prendre conscience de son rôle actif dans la lutte antivectorielle en traquant, elle aussi, tous les endroits où les moustiques pourraient se reproduire. Pensez notamment à vérifier les gouttières et dans le doute, n'hésitez pas à percer deux petits trous pour permettre à l'eau stagnante de s'écouler. Vérifiez aussi les regards d'eaux pluviales. Eradiquez les coupelles à plantes. Bref, assurez-vous que tout ce qui peut contenir de l'eau est bien protégé».

LA DENGUE SE RENFORCE DANS LA CARAÏBE

Même s'il est difficile pour les professionnels de la santé publique de dire avec précision si le nombre de cas de dengue connus relève de l'accroissement du suivi épidémiologique depuis 2004 et la création du Psage (Programme de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies de dengue en Guadeloupe) ou d'une véritable montée en puissance, il semble pourtant bien que le virus de la dengue soit en recrudescence dans l'ensemble de la Caraïbe : «on n'avait peut-être pas un suivi aussi précis que celui actuel, mais on tenait le décompte des cas sévères et hémorragiques dans les Antilles françaises, explique le Docteur Cassadou. Au regard de ces chiffres, on peut dire que les épisodes de grosses épidémies sont plus fréquents depuis trois ans. De même, le nombre de cas sévères est plus élevé. Les autres pays de la Caraïbe disent la même chose. Qu'on se rassure toutefois : fin 2007, nous avons évalué un taux de sévérité de la dengue en Guadeloupe en comparant le nombre de formes sévères par rapport au nombre estimé de cas. Il est de 0,8%. A l'intérieur de ce taux, le décès est exceptionnel. Tout est donc très relatif».

L'Agwadec communique

2^e édition de la semaine nationale contre le cancer colorectal

Lancement du dépistage du cancer colorectal

La seconde édition de la semaine nationale contre le cancer colorectal se tiendra du 24 au 30 mars. A cette occasion, l'Agwadec, l'association qui a pour mission de coordonner les différentes actions du Plan Cancer, donnera le départ du dépistage du cancer colorectal en Guadeloupe et à Saint-Barthélemy. En avant-première à cette semaine de prévention et en plein cœur de la semaine nationale de lutte contre le cancer organisée cette semaine et jusqu'au 23 mars par la Ligne nationale de lutte contre le cancer, l'association communique sur ce cancer qui touche principalement les plus de 50 ans.

Dépistage tous les deux ans

Le programme de Dépistage Organisé du Cancer Colo Rectal (DOCCR) est basé sur ce test de recherche de saignement occulte dans les selles (Hémocult *2). Répété tous les deux ans et suivi d'une coloscopie en cas de test positif, le dépistage s'adresse aux assurés sociaux de 50 à 74 ans inclus (environ 100 000 personnes en Guadeloupe) qui ne présentent aucun signe clinique et aucun facteur de risque. Ces personnes n'expriment généralement aucune demande. Une lettre d'invitation leur parviendra dans les prochaines semaines à leur adresse (vraisemblablement fin mars début avril), les incitant à se rendre chez un médecin généraliste ayant participé à la session d'information de l'Agwadec pour se faire remettre le test, accompagné des explications nécessaires à sa réalisation et à la compréhension du cancer colorectal.

Ce test est simple à réaliser et très important. Ainsi si 50% de ces personnes réalisent le test, la mortalité due au cancer colorectal diminuera de 20 %, ce qui signifie que plus de 3300 vies seront sauvées chaque année en France. Chez chacun des participants le risque de mourir d'un cancer colorectal sera aussitôt diminué de 40%. Pensez-y. Profitez de l'offre de l'Agwadec et faites-vous dépister ».

«En France, le cancer colorectal (CCR ou cancer des intestins) est le troisième cancer en fréquence à partir de l'âge de 50 ans. En Guadeloupe, les chiffres montrent une augmentation de plus de 50 % en moins de dix ans, en partie à cause de la modification du mode d'alimentation. Ce cancer tue environ 16 000 personnes par an en France (Antilles incluses) et son diagnostic est souvent posé à un stade tardif puisque dans 25 % des cas, il existe déjà des métastases (cancer généralisé) lorsqu'on le découvre.

Le pronostic des cancers colorectaux est fonction du stade de la maladie au moment de son diagnostic : plus de 90 % de guérison quand le cancer ne touche que les couches superficielles de l'intestin. A moins de 5 % s'il existe déjà des métastases. Plus le cancer est diagnostiqué tôt, plus grandes sont donc les chances de guérison et plus «léger» est le traitement, sachant que la

thérapeutique a fait depuis dix ans des progrès considérables.

Comment il se développe

Les cancers colorectaux se développent à partir d'une tumeur bénigne : le polype. Schématiquement, l'évolution est la suivante : sur 1000 polypes existants, 100 dépasseront la taille de 1 cm (et présenteront alors un risque de cancérisation) parmi lesquels 25 donneront effectivement un cancer. La durée moyenne pour qu'un polype donne un cancer est de 10 ans.

Or, après 65 ans, un tiers de la population est porteuse d'au moins un polype colique. Si le polype est enlevé suffisamment tôt, le risque de cancer disparaît. Deux-tiers des cancers colorectaux et des polypes adénomateux de plus de 2 cm saignent au moins une fois par semaine, ce qui permet d'espérer en faire le diagnostic grâce au Test HEMOCULT*2

LIBRAIRIE BARNES

"Charlie's Bookstore"

Since 1980



2 caisses

pour mieux vous servir



-5%

sur tous les livres



-10% sur les jouets



Toute votre papeterie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
8h30-13h & 14h30-17h30

Mercredi, Samedi
8h30-14h & 15h-18h

Galeries du Commerce,
Près de la station service
Saint-Jean
Tél. : 0590 27 89 05

WANDA COIFFURE



Magalie, Patricia, Murielle et Wanda vous accueillent du Lundi au Samedi de 9h à 19h Non stop

KÉRASTASE
PARIS

Gustavia
05 90 27 78 62

BLEU MARINE

Your favorite accessories & fashion shop



Saint Jean Villa Créole Non stop de 9h à 20h

HAYWARD
La seule référence pour toute votre piscine

LORIENT
Tél. : 05 90 27 67 51
Fax : 05 90 27 99 25
email : aquaflo@wanadoo.fr

SARL CARDON - AQUA FLO TECHNOLOGIE
Matériel piscine, Spas, Traitement des eaux

LE ROYAUME DES ENFANTS

GRAND DESTOCKAGE
AVANT NOUVEL ARRIVAGE

JUSQU'À -50%*

RUE COURBET - GUSTAVIA - TÉL. : 05 90 27 61 57

* indiqués en magasin

VAVAL BOUTIQUE

Centre Commercial VAVAL, St-Jean ouvert de 8h à 18h30 Non Stop

NOUVELLE COLLECTION

RIVIÈRES DE LUNE

PASSIONATA LINGERIE

Rewash

Chaussures bébés & enfants

TÉL.: 05 90 27 66 43 - FAX: 05 90 27 62 55

Black Swan Boutique

Roidal

LA PERLA STUDIO

gotte

ROXY VIX

Everything for Women, Men & Kids

OPEN EVERY DAY - 9am until 7:30pm
Saint-Jean, Villa Créole - Gustavia, Carré d'Or

L'Älva, dernier cargo à voile européen



Reconvertie en bateau école, abritant pour des voyages d'études transatlantiques les étudiants de l'école de marine de Danderyd près de Stockholm en Suède, l'Älva cache bien son jeu. En d'autres temps, cette goélette à trois mâts en escale à Saint-Barth de lundi 10 à jeudi 13 mars, était en effet un cargo transportant du fret dans toute la Baltique et l'Atlantique Nord. Le dernier cargo à voile d'Europe du Nord qui a jeté l'éponge... en 1990 ! Après 50 ans de bons et loyaux services, Älva est reconvertie en bateau charter, affectée à des excursions dans

l'archipel de Stockholm qui compte plus de 2400 îles. Elle est totalement remodelée : sa coque se voit allongée de 8 mètres, son pont accueille désormais 15 cabines (plus celles de l'équipage) et à l'étage supérieur un immense salon contigu à une salle à manger et à une grande cuisine sont ajoutés pour recevoir confortablement ses passagers. Ses mâts sont rabotés de 5m50 pour passer sous les ponts et avec eux, la voilure diminue : 500 m² de toile tout de même. C'est en 2003 qu'il rejoindra la flotte du centre maritime de Danderyd où il est désormais

affecté aux voyages d'études à moyen et long cours. Dans ce lycée maritime privé où l'amour de la mer est un must, les élèves passeront au moins deux mois à bord de l'Älva sur les trois ans que dure leur cycle d'études. Ils y sont inscrits en tant qu'équipiers. En plus des cours quotidiens qu'ils se voient dispenser le temps de leur voyage et leurs observations maritimes, ils effectuent donc toutes les tâches d'un équipage : quarts, entretien du pont, des mâts, de la coque, assistants cuisiniers... Les 32 élèves de la section

(il existe deux autres sections) qui étaient à bord de l'Älva durant son escale sont arrivés en avion à Sint Maarten samedi 8 mars. Lundi, ils mettaient le cap sur Saint-Barth, première escale de leur voyage d'étude. A Grand-Fond, mercredi, grâce à l'Asbas qui a organisé leur déplacement, ils ont pu observer le comportement de la faune des côtes exposées aux vagues. Leur observation fera l'objet d'un compte-rendu, comme toutes les autres missions d'observation qu'ils effectueront à chaque escale. Jeudi, ils ont mis le cap sur Barbuda. Ils prévoient de visiter la zone éruptive ouverte au

public de Montserrat avant de se rendre ensuite en Guadeloupe, à Nevis, à Saint-Eustache puis retour à Sint-Maarten pour un dernier approvisionnement avant la transatlantique retour. Deux ultimes étapes sont prévues aux Açores : sur l'île Faial d'une part, à Sao Miguel d'autre part. Ils seront le 20 mai à Cherbourg, destination finale de ce périple d'un mois et demi. Là, les élèves de la section «Communications et leadership» de Danderyd prendront le relais pour écrire la dernière partie de la troisième transatlantique de l'Älva depuis sa création en 1939.

Une descendante du gouverneur STACKELBERG À BORD

Kristina a 18 ans. C'est en préparant ce voyage d'études qu'elle s'est découvert des liens avec Bernd Robert Gustaf Stackelberg (1784-1845). Même si elle ne les connaît pas encore avec précision, Kristina sait aujourd'hui qu'elle a un lien direct avec ce gouverneur suédois qui gouverna Saint-Barthélemy de 1812 à 1816. Sa famille effectue actuellement des recherches généalogiques pour préciser cette partie de leur histoire familiale



Les écoliers à la découverte de la SNSM



«Mieux vaut prévenir... qu'intervenir». Telle pourrait être la devise de la SNSM qui parallèlement à ses missions de sauvetage multiplie depuis plusieurs années ses actions de sensibilisation à la sécurité en mer. Des actions motivées par le développement et l'évolution des loisirs nautiques et pour lesquelles les enfants et les adolescents constituent une cible prioritaire. Car de la baignade aux sports nautiques, les jeunes sont particulièrement exposés aux risques. C'est dans ce contexte que la station SNSM de Saint-Barth accueillait la semaine passée cinq classes de deux écoles primaires. Jeudi, ce sont ainsi les CM2 de l'école de Colombier qui se sont rendus à Gustavia, suivis le lendemain des deux CM2 et des deux classes de CM1 de Gustavia. Dans la salle des festivités de la capitainerie, ils assistaient à une réunion d'informa-

tion et de présentation de la SNSM durant laquelle toutes les précautions à prendre avant d'aller à la plage ou de partir en mer ont été passées en revue. Elle était suivie de la projection d'un petit film sur l'insubmersibilité des canots de la SNSM qui retrouvent toujours la surface, quelles que soient les conditions de mer, et d'un documentaire sur la surveillance des plages et des bons gestes à pratiquer pour ramener une personne en danger sur la rive. La visite s'achevait par la découverte du Contre Amiral Danet amarré pour l'occasion à proximité immédiate de la capitainerie. Le 24 avril prochain, ce sera au tour des CM2 de Lorient d'assister à cette action de prévention. Le président de la station Ingénu Magras souhaite que cette animation se pérennise et espère y intégrer également le collège.

DJ Ravin vs Carlos Campos, Buddha-bar vs Barrio Latino

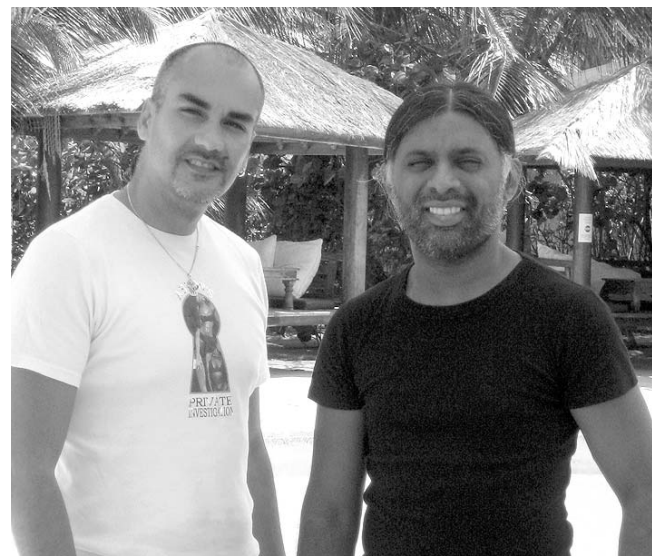
Deux stars de la platine à Saint-Barth

Pas besoin d'être accro aux platines pour connaître ces deux DJ stars qui animaient vendredi soir la soirée du Saint-Barth Yacht Club et dimanche le brunch du Manapany. D'un côté, DJ Ravin, DJ résident du Buddha-bar, auteur de cinq des dix compilations by Buddha-bar, dont la dernière, «Buddha Bar volume X», sortie le 18 février dernier. De l'autre, Carlos Campos, DJ résident du Barrio Latino, qui prépare sa neuvième compilation sous l'enseigne de ce temple de la musique latino, proche de la place de la Bastille. Un événement exceptionnel organisé en collaboration avec Segeco, Carole Gruson et le Manapany que l'on doit à Jacques Dumas qui s'est fait une spécialité d'attirer à Saint-Barth la crème de la scène DJ parisienne qui reste une référence mondiale en la matière.

Originaire d'une famille de Maurice, élevé dans la tradition hindoue, DJ Ravin, 41 ans, dispense tous les sons de l'Inde et des mantras à travers la quinzaine de compilations qu'il a déjà réalisées. Arrivé en France à l'adolescence, c'est en 1997 qu'il prend la première fois les platines du Buddha-bar dont il est toujours DJ résident. Après «Buddha-bar volume X», rencontre des musiques du monde et de l'électronique, il s'apprête à sortir trois nouveaux albums en 2008, l'une des plus productives de sa carrière discographique

commencée en 1999 avec Claude Challe (le créateur du concept des compils Buddha-bar). Il y aura en avril un double CD «Clubbing in Paris volume 2» qui sera suivi du volume 4 de «Siddhartha : Spirit of Buddha bar» et, dans les mois qui sui-

de la musique latino exploité par le groupe George V Entertainment (dont le Buddha-bar est un autre de ses succès), Carlos a signé l'intégralité des compils du lieu dont la dernière, le neuvième opus, devrait sortir courant 2008. Au menu : latino



vent de son premier album personnel. Un album «dans la continuité», selon l'artiste qui reste très discret sur le sujet. Carlos Campos est quant à lui d'origine chilienne. Danseur hip-hop et de street dance, chorégraphe, ingénieur du son, cet artiste complet doit sa renommée internationale au tube Lorca «Ritmo de la Noche » dont il est le co-interprète. Premier DJ résident en 1999 du Barrio Latino, le temple parisien

house, tribal house musiques latines de la salsa à la musique afro-cubaine. C'est la troisième fois qu'il venait à Saint-Barth à l'invitation de Jacques Dumas, un ami depuis l'époque parisienne de ce dernier. Lui et Ravin pourraient d'ailleurs revenir en novembre aux alentours de Thanksgiving pour un nouveau grand mix. Le tout sous l'impulsion du décidément indispensable Jacques Dumas.

Communiqués

HORAIRES DE PÂQUES DU SERVICE DE PROPRETÉ

Le service de propreté informe ses usagers qu'en raison des fêtes de Pâques, la collecte des déchets ménagers et la collecte sélective ne seront pas assurées les vendredi 21, dimanche 23 et lundi 24 mars 2008.

Le service de propreté sera ouvert normalement le samedi 22 mars. Une permanence sera par ailleurs assurée vendredi 21, dimanche 23 et lundi 24 mars de 8 à 11 heures. Ces permanences seront exclusivement réservées au dépôt des déchets ménagers et des déchets issus du tri sélectif. Tous les autres produits - ferailles, épaves, cartons, bois, végétaux, pneus... - seront strictement refusés. iopreté vous remercie de votre compréhension. du tri sélectif. tosu . Cependant, une poermanence sera assurée dimanche 23 et lundi L'équipe du service de propreté vous remercie de votre compréhension.

HORAIRES DE PÂQUES DES BUREAUX DE POSTE

Nous informons notre aimable clientèle qu'à l'occasion des Fêtes de Pâques à Saint Barthélemy, les bureaux de Poste de Gustavia, de Saint Jean et de Lorient seront exceptionnellement fermés le vendredi 21 mars et le lundi de Pâques 24 mars 2008. Néanmoins, les bureaux de Poste de Gustavia et de Saint Jean seront ouverts le samedi 22 mars jusqu'à 12 heures. Le courrier fonctionnera normalement ce jour là.

ARRÊTÉ DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

A compter du mardi 1er avril 2008 jusqu'au lundi 2 juin 2008, la circulation et le stationnement de tous les véhicules sera interdites sur la voie n°29 à Corossol, pour cause de travaux sur le réseau d'eau potable. Cette signalisation ne concerne pas les riverains, les véhicules des services de la Gendarmerie, de la police territoriale, des sapeurs pompiers, du Smur et de la société d'ambulance privée.

DEUXIÈME TOURNOI JUNIOR

Le club Saint Barth Echecs

organise un second tournoi d'échecs junior qui se déroulera dimanche 23 mars à l'école Saint Joseph de Lorient. S'il est réservé aux moins de 18 ans, les organisateurs tiennent à faire savoir que toute la population est invitée à s'y retrouver pour s'initier aux échecs, se perfectionner ou encore faire une partie amicale. Renseignements et inscriptions auprès de Bruno au 0690 72 72 94 ou par mail à bruno@xavierdavid.fr

REMERCIEMENTS DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

L'école Sainte-Marie de Colombier souhaite remercier tous les sponsors du grand Loto qu'elle organise samedi 8 mars : Ligne de St Barth, Mr et Mme Valeur, Wanda coiffure, Savane coiffure, Carl Gustaf, Chic and choc, Ets H. Ledée, Crazy Fêtes, Assurances GAN, Nomades, K'fé Massai, La Saintoise, Supermarché Match, Restaurant Eden Rock, Restaurant Caviar Island Lounge bar, Le marché aux Fleurs, Le Pipiri Palace restaurant, Mini Mart, Mono shop, Totem Surf Shop, la Pharmacie de Gustavia, l'Institut Nature et Beauté, Fabienne Miot, Alma Electro Meubles, le Shiphandler, Top Loc, Human Steps, Saint Barth Commuter, Hideway, Tropic Video, Loulou's Marine, Le Royaume des Enfants, Ségéco, Provost Richard, Indigo Guanahani, Joe Aéro snack, Les Bananiers, L'Esprit de Saline, La Mandala, La Banane, Hotel Le Manapany, Le Viet Nam, la Pharmacie de l'aéroport, Goldfinger, A Vos Marques, Saint Barth Evasion, GDM le bazar, Le Cellier du Gouverneur, CCPF, La Cave du Port Franc, le Gôut du vin, Pipiri boutique, la Parapharmacie de l'aéroport, Vaval St Jean, Winair, Totem Stone, St Barth Prestige, Epicerie St Héline, Eddy's restaurant, Papeterie générale, Chez Rose, Le Repaire, La Case aux livres, MIES, St Barth Yacht Club, La Crêperie, le Wall house, Saint Barth Electronique, Alex Gréaux, Air Antilles Express, Quicksilver, Hookipa Surf SZhop, Bête à Z'ailles, Le Grain de Sel, Chamade, L'Orientale, Privilège, Le Bouchon, Le Piment, Itech, Béranger.

Opinion

«Non à la discrimination !»

Victime de ce qu'il estime une forme de discrimination, Jérémie Texier exprime son indignation dans les lignes ci-dessous.

«Ce samedi 15 mars 2008, un peu avant minuit, des jeunes, originaires et résidents de l'île, se sont vu refuser l'entrée à une discothèque sous le prétexte qu'ils n'étaient pas assez bien habillés, «il faudrait faire un peu d'effort», selon les dires du videur. De même il s'est permis de donner le pseudonyme de «bébé» à l'une des jeunes femmes du groupe. Sachant

que cette même nuit, d'autres clients n'ont pas eu les mêmes difficultés à entrer malgré le fait qu'ils soient vêtus de t-shirt et chaussés de baskets.

Les questions qui se posent donc, sont :

- Quel chiffre d'affaires doit faire générer, que ce soit par son influence ou son portefeuille, un client pour qu'il ait l'honneur de se voir autoriser l'entrée à cette discothèque ?
- Le style vestimentaire autorisé se modifie-t-il en basse saison du fait que la clientèle riche de l'île n'est plus présente ?».

Jérémie Texier

Du 21 au 27 mars 2008

Saint-Barth sur huile et lin à la Porta 34

Amoureux de Saint-Barth vous avez jusqu'au 27 mars, pour découvrir l'exposition qu'Illya Kagan présente à la Porta 34 à Gustavia. Habituellement basé à Nantucket, ce peintre paysager de 37 ans qui vient à Saint-Barth depuis l'âge de 6 ans, a en effet profité de son séjour depuis mi-janvier pour réaliser la majorité des toiles de l'expo représentant toutes différents points de vue de l'île. La particularité de ses tableaux, des huiles sur lin ? la lumière -ou l'absence pour certains réalisés une fois le soleil couché- qui en émane. Rien d'étonnant à cela. Quand on lui demande ce qui l'inspire ici, l'artiste répond: "les variations de lumière et de couleurs de l'eau. Par rapport au vert et au blanc très monochromes de Nantucket en hiver, venir ici au même moment, pour un peintre paysager comme moi, c'est comme se réveiller à nouveau".

Entre deux visites à Saint-Barth, Illya partage son temps entre Nantucket, sa



base, et tous les "merveilleux endroits" du monde où cet artiste aux origines ukrainiennes se rend pour accomplir son œuvre. C'est que l'art d'Illya est vivant et l'artiste ne réalise ses toiles que devant son modèle, "en plein air". Il estime à une centaine le nombre de tableaux dédiés à Saint-Barth qu'il a déjà réalisés. Il a également beaucoup peint Nantucket, New-York, Aspen, la Toscane et le Sud de la France où il a passé un an d'école des beaux-Arts sur les traces des grands fauves Van Gogh et Cézanne dont on devine fortement l'influence avant même de connaître Illya.

Illya Kagan exposera du 21 au 27 mars à la Porta 34 de Gustavia

Horaires d'ouverture de l'exposition de 10h à 12h et de 17h à 22h.

Grand retour de Lucette Michaux-Chevry en Guadeloupe

La sénatrice Lucette Michaux-Chevry, qui siège sur les bancs de l'UMP à Paris tout en étant en froid avec les dirigeants insulaires du parti, a effectué dimanche son retour sur la scène politique guadeloupéenne en emportant la mairie de Basse-Terre. Elle a été élue avec 50,06% des suffrages à l'issue d'une triangulaire l'opposant à l'un de ses anciens colistiers et à une liste régionaliste. Mme Michaux-Chevry, 79 ans ce mois-ci, avait connu deux défaites successives, au référendum institutionnel de décembre 2003 et aux régionales de 2004. En revanche, l'un de ses plus récents redoublés, l'ancien député (app. PS) Daniel Marsin (DVD), qu'elle avait fait sénateur (RDSE), accuse le coup de son discret revirement à droite en perdant la mairie des Abymes face au député PS Eric Jalton (59,39%). Autre glissement à droite sanctionné par l'électorat, à Trois-Rivières, où le sortant Albert Dorville (DVG, devenu Majorité présidentielle depuis les législatives) est battu (49,88%) de quelques voix par la DVG Hélène Vainqueur-Christophe (50,12%). A Pointe-à-Pitre, Jacques Bangou (PPDG - Parti progressiste démocratique guadeloupéen -), qui brigait la

succession de son père, Henri Bangou, maire depuis 1965, l'emporte (39,85 %) face à son beau-frère (les deux hommes ont épousé leurs soeurs respectives) Georges Brédent (ex-PPDG, jusqu'à la veille des municipales). M. Brédent (37,38%) avait fusionné sa liste DVG avec une liste DVD et la liste PS, désavouée par la fédération

PS, qui soutenait M. Bangou. Le Vert Harry Durimel obtient, avec 22,77%, un succès d'estime. A Saint-François, Ernest Moutoussamy (PPDG), qui avait fusionné sa liste avec une liste sans étiquette, est largement battu (44,20%) par la liste UMP de Laurent Bernier (55,80%), le petit-fils du maire DVD qu'il avait battu en 1989.

MARTINIQUE : VENT DE CHANGEMENT

Six des douze cantons concernés par le second tour des cantonales en Martinique voient l'arrivée de nouveaux élus au sein du conseil général. Cinq d'entre eux appartiennent au Parti progressiste martiniquais (PPM). Ce parti autonomiste, fondé par Aimé Césaire, récupère quatre des cinq cantons de Fort-de-France à l'exception du canton Fort-de-France 10, détenu par le secrétaire général du Rassemblement Démocratique pour la Martinique (RDM), président du conseil général et sénateur de Martinique, Claude Lise. Au conseil général où le rapport droite-gauche reste largement en faveur de la gauche, un clivage devrait s'opérer entre le RDM et le PPM et leurs alliés, notamment à l'occasion de l'élection du président du conseil général.

A l'issue du second tour des municipales, plusieurs maires sont également battus. Le député UMP de Martinique, Alfred Almond et maire de la ville de Schoelcher, a été battu par un jeune divers-gauche Luc Louison Clémenté (DVG) avec plus de 900 voix d'écart. A Sainte-Marie, l'une des plus grosses communes de la côte atlantique, Guy Lordinot (DVG) a perdu son fauteuil de maire au profit d'un des conseillers généraux du canton Nestor Azérot (DVG-proche du RDM). Dans le nord de l'île, les communes de Case-Pilote et du Carbet ont également choisi de changer leur maire. Une certaine stabilité est en revanche notable sur le sud de la Martinique où les maires en place ont bien résisté dans l'ensemble malgré des résultats serrés dans certaines villes.

Cantonales

La Guadeloupe confirme son ancrage à gauche

La Guadeloupe a confirmé son ancrage à gauche à l'issue de l'élection cantonale dont le deuxième tour se tenait dimanche 15 mars. Un second tour qui donne un siège de plus à la gauche, toutes tendances confondues, portant à 32 le nombre de ses représentants au conseil général, contre 31 précédemment. 14 cantons étaient en jeu au second tour sur 21 renouvelables. Les élus sont les suivants

- Abymes 2: Paul Naprix DVG (réélu)
- Abymes 4: Louis Galantine DVD (élu)
- Abymes 5: Dominique Théophile DVG (réélu)
- Basse-Terre 1: Henriette Solignac-Fabignon DVD (élue)
- Basse-Terre 2: Guy Georges DVD (élu)
- Bouillante: Marylhène Félicité-Lefort DVG (élue)
- Gosier 2: Amélius Hernandez DVG (élu)
- Grand-Bourg: Jean Girard DVG (élu)
- Petit-Canal: Florent Mitel DVG (réélu)

- Sainte-Anne 1: Jacques Kancel DVG (élu)
- Sainte-Anne 2: Aurélien Abaille SE (élu)
- Sainte-Rose 1: Louis-Daniel Justine DVD (élu)
- Sainte-Rose 2: Max Mathiasin PS (réélu)
- Vieux-Habitants: Jules Otto PS (élu)

Les élus du premier tour

- Abymes 3: Fabert Michely DVG (réélu)
- Capesterre Marie-Galante: Marlène Miraculeux-Bourgeois DVG (réélue)
- Gosier 1: Jacques Gillot DVG (réélu)
- Gourbeyre: Serge Zou DVD (réélu)
- Les Saintes: Hilaire Budey PS (élu)
- Saint-François: Laurent Bernier UMP (réélu)
- Saint-Louis: Jacques Cornano DVG (réélu)

Les 40 sièges du conseil général se répartissent comme suit : 10 PS, 22 divers gauche, 2 sans étiquette, 7 divers droite, 2 UMP.

Le CHU de Pointe-à-Pitre sans électricité durant 9 heures

L'ensemble des services et bâtiments du CHU de Pointe-à-Pitre était de nouveau alimenté en électricité dimanche après le black-out survenu la veille peu après 19H locales, selon un communiqué de la direction de l'établissement hospitalier. Selon la direction du CHU, "les dispositifs de secours ont pris le relais pour les zones sensibles, et les zones non alimentées ont été progressivement remises en service". L'ensemble des bâtiments et services de l'établissement hospitalier était réalimenté en électricité peu après 4H dimanche. "Les installations restent sous surveillance", précise le communiqué qui indique par ailleurs que "la prise en charge des patients a été assurée dans de bonnes conditions de sécurité grâce au professionnalisme des équipes en place et à la mobilisation de tous". Selon le président du conseil d'administration du CHU, le Dr Jacques Bangou, par ailleurs candidat aux municipales à Pointe-à-Pitre, "les secteurs vitaux" des services de maternité, réanimation, et l'étage des blocs opératoires ont été épargnés par cette coupure générale d'électricité.

Les causes de ce black-out ? selon le Dr Bangou, après que les premières tentatives de relance de l'alimentation électrique et de lancement des groupes électrogènes de secours se furent soldées par des échecs, les équipes techniques du CHU ont découvert qu'une salle située en sous-sol et abritant un transformateur électrique était entièrement inondée à la suite de la fuite d'une canalisation provoquée par des travaux au rez-de-chaussée. D'une capacité de 990 lits, le CHU de Pointe-à-Pitre, qui emploie 2.700 personnes, est le principal établissement hospitalier de l'archipel.

Source AFP

Source Le Pelican

Campagne territoriale**Le Président en sera pour ses frais !**

Louis Constant Fleming ne sera pas remboursé de ses frais de campagne. Le motif de ce rejet, signifié la semaine passée par la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques, CNCCFP ? «défaut d'ouverture de compte bancaire dédié». De retour de Paris où il rencontrait la semaine passée différents interlocuteurs gouvernementaux, le Président Fleming devait tenir mardi une conférence de presse afin de rendre compte de la teneur de ces entretiens. Il devrait également répondre aux questions des journalistes sur le rejet de ses comptes de campagne électorale.

Continuité territoriale, aides aux lycéens...**Quel avenir ?**

Depuis plusieurs années, et dans le cadre de sa politique menée sur le territoire, la Région Guadeloupe a instauré des aides dans différents domaines qui faisaient partie de ses attributions. Parmi celles-ci, les aides à la continuité territoriale, l'aide à l'acquisition des livres scolaires pour les lycéens, le Passeport Mobilité. Concernant la continuité territoriale, la population de Saint-Martin pouvait prétendre à des subventions allant de 100 euros jusqu'à 300 euros pour l'achat d'un billet d'avion par année à destination de la France métropolitaine, accordées en fonction des revenus des demandeurs. A la rentrée scolaire, les lycéens bénéficiaient quant à eux d'un bon d'achat de 150 euros pour acheter leurs livres. Quant aux étudiants saint-martinois inscrits dans des écoles ou autres universités françaises, un billet d'avion par an leur était offert.

Concernant la reprise de ces dispositifs par la COM, ainsi que de l'ensemble des aides octroyées tant par la Région que par le Département de la Guadeloupe, notamment celles pour la création d'entreprises, l'avenir est incertain. Quand on cherche à s'informer auprès de l'Hôtel de la Collectivité, voire retirer les dossiers de demande, c'est avec beaucoup d'embarras que les agents répondent : «Pour l'instant, ces services ne sont plus en fonction». Du côté de la direction générale des services, les mots sont pesés : «Pour assurer la continuité de ces différentes aides, elles doivent être inscrites sur le budget de la COM. Le budget 2008 sera voté le 31 mars prochain, mais ce sera un budget transitoire, puisque la commission d'évaluation des charges des transferts des compétences n'aura pas encore rendu ses rapports...». On nous affirme également que politiquement ces aides ne peuvent pas être annulées purement et simplement, avec un bémol toutefois pour l'aide à la continuité territoriale, pour laquelle il est laissé entendre qu'elle n'apporte rien à l'économie locale : ceux qui en profitent vont dépenser leur argent ailleurs... Concernant l'aide à l'achat des livres pour les lycéens, les services de la COM affirment qu'il est encore trop tôt pour en parler, cependant cette mesure devrait être inscrite dans le budget de la COM. Le montant et les modalités devraient néanmoins être modifiés au fait que «la population doit arrêter de compter en permanence sur la manne financière en provenance de l'Etat».

V.D

Mise en place à tâtons du C.E.S.C.

Ambiance électrique, lors de la séance plénière du C.E.S.C. Les membres attendaient tous les explications du Président Georges Gumbs, sur «l'affaire» du budget prévisionnel estimé à 725000 euros et déposé auprès des services de la COM, sans que les membres du conseil n'aient été concertés... Trois points étaient à l'ordre du jour de la séance plénière dont un capital, puisque nécessaire à la mise au travail du C.E.S.C : la création des commissions, la désignation des membres et des présidents. Mais avant d'aborder ce sujet, une nécessaire mise au point devait être faite au sujet du budget prévisionnel présenté aux services financiers de la COM. Sur la forme, car les membres du Conseil ont été fâcheusement surpris de ne pas avoir été concertés pour l'élabo-

ration dudit budget. Et sur le fond : les montants avancés dans les estimations semblaient à tous hors de propos. Le Président Georges Gumbs, s'expliquait sur cette affaire et demandait à tous d'observer «humilité et indulgence à l'égard des uns et des autres face à cette première expérience au sein d'un C.E.S.C». Le Président expliquait qu'ils avaient du faire face à une urgence, les services financiers de la COM ayant eu besoin de ces estimations budgétaires afin d'élaborer le budget de la COM. «Nous avons réuni le bureau le lundi 18 et nous avons élaboré ce document de travail que nous avons remis le vendredi 22 février». Albert Brookson, directeur général administratif en charge des organes consultatifs confirmait que ce document de travail n'était qu'une base, que le budget du C.E.S.C. figurerait

dans le budget de la COM à hauteur vraisemblablement de 300 000 euros. Une discorde qui a animé les membres du C.E.S.C. et qui a été à l'origine de plusieurs questions diverses rajoutées à l'ordre du jour de la séance plénière d'hier : explications des détails du budget ; donner copie aux membres du Conseil des «minutes de réunions» du bureau ; vote de défiance du bureau ; mise en place d'un calendrier clair des réunions ; la communication avec l'extérieur.

Après cette mise au point, les membres du Conseil ont mis en place trois commissions : économique, sociale et culturelle. Chacun des 22 membres a indiqué la ou les commissions auxquelles il voulait prendre part. Les présidents des commissions ont été élus par un vote à bulletins secrets.

Valérie Daizey

L'État à l'écoute du Collectif économique et social

Le Collectif économique et social, qui a vu sa genèse dans le marasme économique subi par les commerces et entreprises de la partie française, a remis au Préfet Délégué un livre blanc sur les orientations dans la conduite des politiques publiques à observer sur Saint-Martin. Un document qui fait suite au mouvement mis en place au cours du dernier semestre de l'année 2007, pour lutter contre les obligations réglementaires du système national et européen qui étranglent les entreprises de la partie française. Une marche réunissant la majeure partie des communautés de l'île déambulait dans les rues de Marigot en novembre dernier, et s'achevait par la remise d'un cahier de doléances au Président Fleming ainsi qu'au Préfet Lacroix, donnant toute sa légitimité au Collectif économique et social. Une légitimité renforcée par la crise économique vécue actuellement par la partie française. En cause, la situa-

tion économique mondiale, la lourdeur des charges qui pèsent sur les entreprises françaises et le dollar qui ne fait que baisser par rapport à l'Euro. A Marigot, quelque 70 commerces ont baissé leurs rideaux en quelques mois.

Le Livre Blanc édité par le Collectif économique et social pose les jalons d'une réflexion menée depuis qui décline plusieurs thématiques : La libéralisation du commerce ; La paix sociale ; L'identité culturelle saint-martinoise. Léo Petit et Jean Canet qui conduisent le Collectif ont remis le Livre Blanc au Préfet mardi de la semaine dernière. «Le Préfet Dominique Lacroix est à notre écoute et, nous semble-t-il, est conscient des difficultés rencontrées par le monde économique et social de Saint-Martin. Nous avons eu avec lui une longue discussion et pu obtenir des avancées ». La première avancée concerne la possibilité du double affichage des prix, en euros et en dollars,

dans les commerces et les restaurants. Un fait qui était toléré auparavant, mais sanctionné ces derniers temps par les services d'État de la Consommation et de la Répression des Fraudes. L'entretien avec le Préfet a concerné également les charges sociales qui pèsent sur les entreprises, et que celles-ci ne peuvent plus honorer. Selon MM. Canet et Petit, l'État pourrait accorder la continuation de l'exonération des charges nationales pour toutes les entreprises comptant moins de 10 salariés, ainsi que des moratoires sur les dettes sociales et fiscales cumulées. Outre ces points de taille qui permettraient de donner un peu de souffle aux entreprises locales, le Livre Blanc fait des propositions en matière sociale et d'identité culturelle, qui devraient, selon le Collectif, ramener Saint-Martin sur la voie d'un développement économique et social harmonieux et prospère.

Valérie Daizey

Expropriations en cours au Galion

C'était une décision attendue depuis le printemps dernier. C'est chose faite aujourd'hui. Le 28 février dernier, le tribunal de grande instance de Basse-Terre a rendu une ordonnance d'expropriation de 7 parcelles privées situées le long de la Baie de l'Embouchure qui avaient fait l'objet courant 2007 d'une enquête d'utilité publique en vue de l'acquisition par le Conservatoire du littoral à la demande de la Commune de Saint-Martin. C'est en raison de leur enclavement dans l'espace terrestre de la Réserve naturelle que la commune avait demandé leur acquisition par le Conservatoire du littoral, dont la mission est la préservation d'espaces naturels remarquables.

«C'est une grande satisfaction, souligne Nicolas Maslach, le directeur de la réserve, car nous allons avoir une maîtrise complète de l'espace de la Baie de l'Embouchure, qui est le dernier espace naturel et sauvage accessible à toute la population». Entre les parcelles désormais acquises par le Conservatoire du littoral et celles déjà classées dans la Réserve naturelle,

c'est l'ensemble de la Baie de l'Embouchure qui, aujourd'hui, se trouve sous protection environnementale, depuis le Club Orient, jusque quasiment au belvédère de Coralita.

Première mesure concrète de la publication de cette ordonnance d'expropriation, la Réserve naturelle qui assure désormais la gestion de ces parcelles pour le compte du Conservatoire du littoral, vient de signifier à Oyster Bay Resort que l'hôtel ne peut plus installer sa «plage privée mobile du jeudi». Depuis quelques semaines, l'équipe d'animation de cet hôtel situé à Oyster Pond en partie hollandaise, avait pris l'habitude de venir installer des tentes, transats et parasols exclusivement réservés à ses clients ! «Nous les avons informés que le questionnaire du site, ne peut pas accepter de nouvelles activités commerciales sur place» signale Nicolas Maslach, car même si une procédure en appel démarrerait sur cette ordonnance d'expropriation, les parcelles sont pour l'heure déjà attribuées au Conservatoire du littoral.

Art Lovers**Succès unanime !**

25 lieux d'expositions dont 8 galeries, plus d'une quarantaine d'artistes accomplis, issus de toutes les disciplines des beaux-arts, près de 500 visiteurs pour le vernissage de vendredi à La Plantation Mont Vernon. La cinquième édition d'Art Lovers financée par la DRAC et sponsorisée par Dauphin Telecom, s'impose comme le rendez-vous de référence des arts plastiques qui connaît un engouement sans précédent. «Sur le plan de la fréquentation, les insulaires ont été aussi nombreux que la précédente édition du weekend portes ouvertes, en revanche, les artistes ont vu passer beaucoup plus de touristes», se réjouit Denis Thulleau, le président de l'association Art Lovers. Pour mémoire, Art Lovers propose le temps d'un week-end de découvrir les ateliers des artistes, du peintre au photographe en passant par le sculpteur.

J.E.

Pinel**La justice prend son temps**

Faudra-t-il que Léonie Larmonie fasse une demande de permis de construire en bonne et due forme pour l'installation de son restaurant de l'îlet Pinel, et faudra-t-il donc que la Collectivité de Saint-Martin modifie le POS (plan d'occupation des sols) pour autoriser les constructions sur cette parcelle de l'îlet Pinel ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'examen du dossier par le tribunal correctionnel de Saint-Martin, jeudi, a rendu plus opaque encore une situation que l'on croyait pourtant réglée (et apaisée) depuis que des autorisations d'occupation temporaires (AOT) avaient été délivrées, par la Préfecture des îles du Nord, le 19 décembre dernier, pour les 3 restaurants et la boutique de souvenir de l'îlet. Rappelons d'ailleurs que l'affaire de la construction illicite du restaurant de Léonie Larmonie avait été renvoyée trois fois par le tribunal, depuis le printemps 2007, dans l'attente, justement, des régularisations en cours. On pouvait alors décemment penser que Mme Larmonie serait relaxée au sujet de la «construction illicite», et ne serait plus que poursuivie pour «exécution de travail dissimulé», les trois personnes occupées au montage de son bâtiment en bois, travaillant sans fiches de paie, ni déclaration.

C'était sans compter la participation de la DDE de Guadeloupe, venue présenter à la barre ses demandes, et expliquant que «l'autorisation d'occupation temporaire ne dispense pas Madame, de faire une demande de permis de construire, qui nécessitera de la part de la Collectivité une modification du POS de Pinel. Or sans modification du POS, Madame ne pourra pas obtenir de permis». Le procureur de la République semblait alors lui-même très troublé par la situation. «Certes rappelait-il, Madame avait déjà une AOT depuis 1994 pour une boutique de souvenirs à Pinel, pour laquelle le renouvellement annuel semble flou et donc elle n'est pas toujours de bonne foi. En revanche lorsqu'elle dépose une demande pour un restaurant en 2005, elle n'obtient aucune réponse de l'administration ! Aujourd'hui nous avons une AOT, signée en décembre 2007, pour une construction légère. Les services de l'urbanisme de la Collectivité semblent dire que personne ne peut avoir de permis de construire sur Pinel, et l'on entend ici qu'il faudrait donc une modification du POS. Il y a ambiguïté, tout ceci doit être clarifié». Aussi, le procureur, ne requiert-il que 1000 euros d'amende avec sursis. Visiblement, le tribunal souhaite prendre son temps, la décision a été mise en délibéré jusqu'au 18 décembre 2008.

Mireille Loubet



“ Avec Internet Everywhere, je me connecte sans fil lors de mes déplacements. Je gagne du temps pour mes clients ! ”

Internet Everywhere illimité

avec la clé USB Orange, Internet où vous voulez, quand vous voulez !



La clé USB Orange[®] Edge/GPRS/3G, un modem facile à utiliser et compatible PC et Mac. Disponible dès le 17 mars dans vos Orange boutiques.

Le forfait⁽¹⁾ Internet Everywhere illimité :

- > un forfait illimité⁽¹⁾ dédié à la navigation internet et à la messagerie e-mail
- > l'utilisation du réseau Edge Orange, en haut débit mobile
- > une innovation en exclusivité chez Orange

[Jusqu'au 30 juin : 4 heures mensuelles de wifi offertes ici et en métropole]

(1) Tarif du forfait Internet Everywhere illimité : 79€ HT/mois. Engagement 12 mois minimum.

L'illimité s'applique aux protocoles http/https/pop/imap/smtp.

(2) Clé USB en complément du forfait Internet Everywhere illimité: 29€HT.

www.orangecaraibe-business.com

Business Services



SUPERMARCHÉS
MATCH

LES ROSÉS DE PÂQUES

Jusqu'au 23 mars 2008

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

Château Brion La Chapelle
Bordeaux Rosé
2004 - 75cl

4,95 €

Coteaux du Lyonnais
Cuvée des Soyeux
2006 - 75cl

5,95 €

Fleur de Baie
Saint-Chinian
2005 - 75cl

5,50 €

Saint Pourçain
Domaine de la Sourde
2006 - 75cl

8,90 €

Vila Sacra
Fronton
2005 - 75cl

3,75 €

LE ROUGE DE LA SEMAINE
Château des Léotins
Bordeaux
2005 - 75cl

3,20 €
soit 4,27€ le litre

Les Abords Coteaux du Tricastin
2005 - 75cl

2,95 €

Egoïste de Fronton
2006 - 75cl

6,50 €

Gamay Rosé
Vin de pays du Jardin de la France
Rosé - 2006 - 75cl

3,50 €

Lou Souleilh
Côtes de Provence
Rosé 2004 - 75cl

4,75 €

Touraine
Domaine du Rin du Bois
Rosé 2006 - 75cl

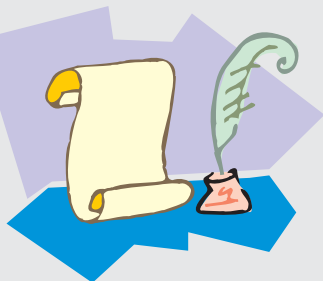
6,90 €

Domaine de la Salamandre
Costière de Nîmes
Rosé 2006 - 75cl

2,95 €

OUVERT du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h - Vendredi et Samedi de 8h à 20h et le Dimanche 9h à 13h et 16h à 19h

Saint B'Art Concours de Nouvelles 2007/2008



De la neige à Nwel

par Moshey

-... mais non, Docteur, je vous assure, c'est bien comme je l'ai raconté à votre secrétaire!...Non, je ne mens pas! Je n'invente rien!...

Voilà, où j'en étais!
Voilà où j'en étais, à 60 ans passés: à me défendre, me justifier devant un jeune vétérinaire en blouse blanche et sa secrétaire, encore plus jeune, aux ongles " french manucurés ".

-...très bien! Je reprends depuis le début, mais je vous demanderai, jeune homme, de ne pas m'interrompre!

Donc, jeudi matin, le 16 janvier pour être précise, je suis allée comme tous les matins marcher sur la plage des Flamands. Mais, contrairement à tous les matins, voilà ce que j'ai trouvé jeudi!

Ne soyez pas stupide! Un peu de respect, s'il vous plaît! J'ai 60 ans, certes, mais je ne suis pas encore sénile! Et puis que voulez-vous que je fasse d'un pingouin chez moi? Insinuez-vous que j'avais déjà cet animal en ma possession?! Eh bien, NON! Je l'ai trouvé comme je vous le dis, sur la plage, jeudi matin.

Ce qu'il faisait là, je n'en ai pas la moindre idée, tout ce que je sais c'est qu'il est ici! Il n'a pas très très bonne mine, je ne suis pas vétérinaire, je n'ai aucune notion de la faune des pays froids, et c'est bien la première fois que je vois un volatile de cette espèce!!!

C'est ainsi que tout me semble avoir commencé: par une dispute avec un vétérinaire, par la découverte de cet oiseau de malheur.

Malgré l'aspect insolite de la situation, un bref encart dans le journal local, l'eau a continué à couler sous les ponts. Mais c'est aujourd'hui, un an plus tard, que cet étrange épisode trouve tout son sens.

Oui, avec le recul, les choses s'emboîtent parfaitement.

C'est cette même fameuse " année du pingouin ", que les Vents de Noël ont soufflé sur notre île dès la fin du mois de septembre. Plus vigoureux, et plus frais que jamais, ces alizés ont perduré de longs mois. Même à Pâques, date de camping pour toute l'île, des vêtements chauds, particulièrement chauds, avaient été nécessaires.

Climat exceptionnel pour cette île paradisiaque visitée par de riches touristes en tongs et paréo au coeur de l'hiver.

Cette année-là annonçait alors un changement radical pour la vie de notre île.

Nous aurions pu nous alarmer de la pénurie de chaussettes dans

tous les commerces locaux, nous inquiéter... ou nous parler?

Mais les mois ont continué à s'écouler sans que personne n'en fasse vraiment cas, sans que personne ne réagisse. Tout un chacun avait en tête qu'il s'agissait d'une année exceptionnelle, étonnante; mais, tous nous avions aussi en tête que l'ordre des choses allait se rétablir naturellement les mois suivants.

L'économie locale commençait à s'en ressentir, les grands hôtels n'affichaient plus complet, la vente de tongs était en chute libre, et il n'était plus si rare de croiser des gens " vêtus " plus qu'à l'accoutumée.

Puis, sans que rien ne le laisse présager, la surprise fut grande, quand un matin du mois de mai, l'île se réveilla sous ce manteau blanc que nous ne connaissions que par les chants de Noël: Saint-Barthélémy était couverte de neige!

Cet événement de taille allait transformer nos vies.

Les climatiseurs étaient en berne. Les structures touristiques, soucieuses de s'adapter efficacement et rapidement, proposaient désormais des descentes en luges et snowboards depuis le haut de la Tourmente, et l'excursion au sommet du Mont Vitet était particulièrement prisée.

Tandis qu'on entendait parler de réchauffement de la planète, les autochtones grelotaient et tentaient de s'adapter à ce changement brutal de climat, à cette nouvelle vie.

Nous assistions à la fermeture progressive des magasins aux enseignes luxueuses, le commerce de l'accessoire hors de prix s'éteignait, tandis qu'exploisaient ceux de la laine et de l'aiguille à tricoter.

L'engouement pour les sports d'hiver dans les Caraïbes fut cependant de courte durée. Nos riches visiteurs préféraient désormais les frissons des pistes alpines aux Mornes locaux.

Aujourd'hui, croiser un touriste tient du miracle et c'est avec grand plaisir que nous accueillons ces curieux aux bords de nos piscines transformées en patinoires.

Le faste de Saint-Barth appartient désormais au monde des légendes, comme les elfes et les lutins des forêts bretonnes. Aujourd'hui les paillettes sont celles du gel et des congères.

Nous apprenons à vivre différemment, et il n'est pas tâche aisée pour une femme de mon âge d'aller pêcher du poisson gras pour son pingouin domestique.

En quelques jours il eut l'impression d'avoir recouvré une vieille habitude, presque un rituel.

Quitter sa maison vers 17h30, marcher sans hâte sur le quai, presque sans rien voir, aller vers la table qu'il s'était choisie et s'installer, le nez dans le ciel. La serveuse viendrait presque aussitôt et demanderait, presque certaine de la réponse.

-Un thé vert ?

Les deux ou trois premières fois il avait essayé différentes places et finalement choisi celle-ci, d'où sans avoir les rayons du couchant dans les yeux, il pouvait contempler le port et le ciel qui à cette heure devenait rose quand il y avait quelques petits nuages..

Il avait choisi le thé vert à cause de l'heure d'abord...trop tôt pour un apéritif ou une bière mais aussi pour le goût du thé vert d'abord très doux et qui se renforçait en s'infusant davantage en harmonie avec le ciel et l'eau du port qui s'assombrissaient. La théière en fonte patinée d'un vert bronze donnait à sa dégustation une certaine authenticité.

L'heure était importante aussi, à cause des beautés du couchant mais aussi parce qu'il était certain de trouver « sa place » vacante. Mais ce jour-là, elle était là.

De loin, il avait aperçu cette inconnue assise justement à « sa place ». Il la voyait de dos, sans doute penchée sur un livre, mais précisément assise à sa place. Avant d'arriver sur la terrasse de ce bar du fond du port, il l'avait vue lever les yeux vers le ciel, lentement, comme en inspirant à fond un morceau d'espace, exactement comme il l'aurait fait. Elle avait trouvé l'intérêt de l'endroit.

Il se mit en maugréant silencieusement à choisir une autre place, mais il avait le soleil dans les yeux, il en changea sans se rendre compte qu'il aurait sa rivale en face de lui quelques mètres plus loin.

-Un thé vert comme d'habitude ?

Comme si, en changeant de place, il avait perdu ses habitudes, il décida de boire autre chose, un alcool en forme de consolation. Ses yeux se posèrent tout naturellement sur l'intruse qui justement semblait l'observer. Ils baissèrent les yeux au même instant.

Il lui avait semblé, un rapide instant, que ce visage fugitif ne lui était pas vraiment inconnu et ne put empêcher

son regard de repartir vers elle. Que buvait-elle ?

Elle allumait une cigarette et aspirait la fumée longuement, avec gourmandise.

Oui, il la connaissait ; mais d'où et c'était qui et quand ?

Sa mémoire ne savait pas comment entreprendre une recherche : une chronologie de rencontres, une recherche géographique, une recherche par établissements fréquentés peut-être depuis l'école maternelle, les amis communs ?

Ne plus y penser. L'évidence allait s'imposer toute seule.

Ils étaient les deux seuls clients du bar et son regard ne parvenait à se dégager de ce visage que pour mieux y revenir, presque à son insu. Ce même regard inquisiteur devait se faire ressentir parce que bientôt elle se tournait vers lui avant qu'il ait le temps de l'esquiver. Il se sentait à la fois le curieux et la victime d'une curiosité sans pour autant avancer d'un pas vers un indice qui l'aurait éclairé.

Sa mémoire aussitôt sollicitée lui apparaissait, pour l'occasion, sous la forme d'un tiroir mal classé, plein de trop nombreux visages et de lieux à demi effacés, à l'envers et qui se présentaient les uns après les autres, sans ordre déterminé à l'appel silencieux d'un nom incertain. Sa recherche elle-même semblait l'éloigner de la vérité. Il aurait aimé avoir une photo de groupe de toutes les personnes qu'il avait rencontrées pour scruter mille têtes et finalement découvrir l'objet de sa recherche, mais, chaque visage reconstitué semblait devoir, pour se construire, utiliser le précédent, le dissoudre et l'absorber totalement pour l'égarer de nouveau.

Le visage de cette fausse inconnue se présentait, dominant, et repoussait ceux qui timidement proposaient d'autres esquisses plus anciennes.

Retrouver le fil conducteur lui semblait alors facile, Il avait juste une absence, comme un mot sur la langue, un éternuement qui ne viendrait pas, un oubli léger passant comme l'ombre d'un nuage, l'évidence allait naturellement et rapidement s'imposer.

Une silhouette falote, impalpable, presque abstraite d'un être du passé viendrait s'afficher dès qu'il serait libéré du dévorant mécanisme de fouille qui l'avait totalement investi.

Son regard indocile n'attendait que la

moindre inattention pour se reporter sur elle, cette tête alors baissée qui ne dévoilait rien. Il faudrait attendre qu'elle lève les yeux, voler très vite une image pour se sauver et réfléchir à nouveau, ou alors aller la voir, lui dire « on se connaît ? »...bêtement.

Comme un pendule le regard oscille, part et revient balayant à chaque passage les hypothèses écartées, erronées.

Elle regarde le ciel, aspirant profondément la fumée de sa cigarette. Elle suit le dernier petit nuage orange dans le ciel anthracite ; il se dissout, laisse fuir sa couleur tiède comme un dernier souffle de jour qui meurt de la nuit. Il croit penser comme elle, la place, ce soir, lui aurait inspiré cette réflexion là.

Il lui faudrait entendre sa voix, sentir son parfum pour trouver d'autres indices. Sa robe tombe floue sur ses cuisses à demi découvertes...Elle se lève, aplatit sa robe, prend son sac et son livre, tourne rapidement les yeux vers lui et s'en va vers la nuit.

Sa démarche ne lui rappelle rien.

Il a soudain la certitude de ne plus avoir rien à faire ici, surtout pas envie de parler avec ces connaissances habituelles qui viennent d'arriver. Il veut penser encore, garder encore un peu ses rêveries pour lui seul. Il va se lever et partir, dans une minute, un peu plus tard comme on traîne au lit quand il fait froid dehors. Il se rassemble, se reconstruit, se renforce. Il suit encore un peu la silhouette qu'il n'aperçoit même plus, noyée dans la nuit autant que dans son souvenir.

Elle reviendra peut-être demain.

En marchant dans la nuit il pense encore à elle, à ce visage presque familier. Si ce n'était qu'une ressemblance serait-elle dans les yeux ? La bouche ? La forme générale de son visage ? Il se sent ridicule de n'avoir pas osé l'approcher, lui parler, elle était souriante, sympathique, elle ne l'aurait sans doute pas méchamment repoussé. Elle le regardait aussi, elle devait elle aussi le reconnaître....

Il arrive chez lui, éclaire la pièce, allume machinalement la télévision, s'installe ; c'est encore ce film de la chaîne câblée qu'il n'a pu voir hier : c'est elle qui apparaît en gros plan à l'écran, elle a les yeux humides, elle est très belle et fait signe à un bateau au loin sur la mer.

Retrouvez chaque semaine sur Internet

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

www.journaldesaintbarth.com

Transat Ag2r 2008 Les nouvelles de la semaine de Miguel et Eric

C'est dans des conditions très musclées de tempête avec une alerte orange sur les côtes bretonnes que les deux marins ont débuté leur semaine de stage sur l'eau avec le pôle Course-au-large de Port la Forêt



Lundi 10 mars

Matin : Pluie avec des rafales à 45 nœuds et des creux de 11.50 mètres répertoriés par le sémaphore : la sortie essai voile avec les dirigeants des marques Ullman, North Sail et Star Voiles était un peu compromise. Donc, matinée bureau. Au programme, planning photos, RDV Guy Cotten !

Après-midi : Séance muscu avec Bernard, entraîneur du pôle. Différents ateliers : soulevé de terre, développé-couché en augmentant les charges au fur et à mesure : ça fait du bien d'alterner !

Mardi 11 mars

Conditions météorologiques beaucoup plus clémentes : 30 nœuds établis, 35 nœuds en rafales et toujours la pluie sous une température polaire...

9h30 : briefing au pôle sur la météo du jour, la sécurité, harnais obligatoire.

Parcours côtier : tous les bateaux devaient prendre un ris dans la grand voile et mettre le tourmentin «voile d'avant très petite», envoyer le spi avec des super surfs et quelques pointes jusqu'à 17-18 nœuds : le meilleur moment de la journée. Retour en fin d'après-midi au port avec, en prime, quelques courbatures.

Mercredi 12 mars

Journée préparatoire à la sortie de nuit organisée par le pôle en configuration Transat. Lainage de spi, avitaillement, éclairage, réception fichier météo à bord.

Vers 15h : briefing durant lequel on nous fournit les informations : un parcours de 94 milles (soit 174 km.) la météo prévue, la listes des différentes tâches à effectuer (réception carte météo, vacation radio, fiche à remplir toutes les 2h). Si les tâches sont bien effectuées, une valorisation de temps sera soustraite sur le temps final de la course.

16h15 : départ du ponton avec des conditions beaucoup plus clémentes en baie de Port la Forêt : 18-20 nœuds pour s'échauffer.

17h : Top départ. Un bord de près avec une bouée de dégagement. Un bord sous spi et nous voilà partis de nouveau au près, mais cette fois-ci pour 5 h avec un changement de voile d'avant «Solent en Génois» et des conditions météo légères, pas forcément super top pour les navigateurs. Même avec un début de nuit délicat pour notre team «Caribo-

Breton», nous restons dans le match. Sous spi, nous nous faisons distancer par les premiers. Des algues coincées dans la quille nous contraignent à affaler le spi et à effectuer une marche arrière !

Vers 20h, nous nous organisons pour mettre en place des quarts de nuits : 20 minutes de repos à tour de rôle, sauf bien sûr pour les grosses manœuvres. Vers 2h30, arrivée au deuxième point fictif, un empannage est effectué et nous voilà partis de nouveau pour 3h sous spi en vent arrière et pour finir un large serré de 2h jusqu'au chenal de Port la Forêt. Arrivée au ponton, le plus dur reste à faire : ranger le bateau et le matériel.

Jeudi 13 mars

Matin : Une bonne douche, un bon petit-déjeuner et un gros dodo.

Après-midi : Débriefing effectué par Jean-Luc Nélias (météo, option au près courant avec les marées)

17h30 : Séance kiné avec, en prime, un sauna. Tout cela organisé au sein du pôle.

Vendredi 14 mars

Rendez-vous chez Guy Cotten pour nos tenues et la pose des logos.

11h30 : Piscine, échauffement binôme avec Eric qui palme sur 50 m avec moi en poids mort accroché à son dos. Nous le faisons six fois chacun. Ensuite, technique de sauvetage et au final, hockey sous l'eau.

Après-midi : Navigation speed test avec 10 nœuds maximum au près, vent arrière et large, avec Eric sur le zodiac et moi sur le bateau avec changements d'équipiers. C'est bien d'alterner pour voir les techniques de navigations des concurrents.

Samedi 15 mars

Grasse matinée

Après-midi : Petite régates amicale en équipages organisée par le resto «La Hune» de Port la Forêt avec des grands noms de la voile comme Michel Desjoyeaux, Roland Jourdain...

Après cinq manches, on se classait 3^e et on terminait autour d'un buffet apéro avec interview sur Radio Saint-Barth. Comme on dit : la mer, on a ça dans l'sang. C'est quelque chose qui fait partie de moi () comme il fut une époque où la mer était partie intégrante de la vie de mes grands-pères.

Saint-Barth Bucket 2008

Vingt-neuf bateaux en lice pour la 13^e édition

Les maxis de mer qui participeront du 27 au 30 mars à la 13^e édition de la Saint-Barth Bucket, prendront place en début de semaine prochaine sur les quais Général de Gaulle et de la République au port de Gustavia. Réplique antillaise de la «Newport Bucket» qui se déroule chaque année au mois d'août à Newport Rhode Island, la Saint-Barth Bucket est une de ces rencontres informelles que se fixent à travers la planète les propriétaires de ces voiliers monocoques, parmi les plus grands et les plus beaux du monde. Organisée par Mélanie Smith, Hank Halsted, Timothy Laughridge et Ian Craddock, en étroite collaboration avec le Saint-Barth Yacht Club, la Collectivité de Saint-Barthélemy et le port de Gustavia, cette édition 2008 sera sans doute et comme d'habitude un grand et beau spectacle en mer comme sur terre pour les amoureux et fanatiques de voile.

29 voiliers prendront le départ de ces trois jours de régates qui comptent un tour de l'île dans le sens contraire le premier jour, un triangle olympique entre les îlets du Nord le second jour et un dernier tour de l'île à l'endroit cette fois pour boucler l'édition. Le plus petit, «Wild Horses», mesure 23 mètres. Le plus grand «Perseus» atteint 50 mètres. Nombreux sont des habitués de la course. Plus de détails sur



le déroulement de cette grande manifestation voile dans notre édition du mercredi 26 mars.

Liste des participants

Altair (38 m), Andromeda La Dea (47 m), Antara (47 m), Avalon (33m), Axia (38 m), Freedom (38 m), Gliss (32 m), Helios (45 m), Hyperion (47 m), Kaori (36 m),

Léopard 3 (30 m), Mariela (24 m), Mystère (44 m), Paraiso (33 m), Patient Falcon (28 m), Perseus (50 m), Ranger (42 m), Rebeca (43 m), Salperton (44 m), Sea Quell (34 m), Sojana (35 m), Symmetry (29 m), Tenacious (35 m), Visione (45 m), White Hawk (32 m), Wild Horses (23 m), Windcrest (29 m), Windrose (46 m), Zanzibar (31 m).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- A l'attention de tous les spectateurs sur l'eau

Sortir en mer voir évoluer la flotte de la Bucket est un spectacle à la fois rare et magnifique. Néanmoins, soyez bien conscients que ces maxis voiliers naviguent à grande vitesse et que leur capacité à manœuvrer dans l'urgence dans ces régates est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible. Aussi, faites bien attention à ne pas couper leur sillage, ne pas passer devant eux et laisser leur un maximum d'espace pour évo-

luer. Ne vous placez pas vous-même dans une position dangereuse tout autant pour vous que pour les personnes régatant.

- À l'attention des capitaines de navires mouillés sur les bouées Dans le cadre de la Saint-Barth Bucket qui se déroulera du vendredi 28 mars au dimanche 30 mars, il vous est demandé pour des raisons de sécurité de ne pas manœuvrer entre 9 et 11 heures et entre 14 et 17 heures.

Championnat de Saint-Barth de laser

Benoît Meesmaecker quasiment champion

La 6^e manche du championnat de Saint-Barth de laser s'est courue samedi 15 mars, dans des conditions confortables avec un vent de force 3 à 4 beauforts et une mer peu formée. Après les 4 premières régates, Markku et Benoît étaient toujours au coude à coude, mais c'est Benoît qui sera finalement déclaré vainqueur, au bénéfice de la dernière manche. Jean-Marc, en net progrès, terminait deux fois dans le sillage des deux meilleurs de la discipline, Markku et Benoît. François terminait quant à lui qua-

trième, tandis que Patrick, trop toilé, se classait cinquième. Il espérait désespérément une baisse des Alizés qui ne s'est pas produite. Pour sa première participation dans le championnat, Steven s'est très bien défendu, avec un potentiel à développer.

Au final, Benoît, vainqueur de 5 manches sur les 6 du championnat est quasiment certain d'être champion de la saison 2007/2008, malgré les trois régates qui restent encore à courir. Idem, Markku est assuré de prendre la place de vice-champion.

Classement

1^{er} Benoît Meesmaecker, 2^e Marku Härmälä, 3^e Jean-Marc Lefranc, 4^e François de Corlieu, 5^e Patrick Bernier, 6^e Steven Secretier.

Prochain rendez-vous

Optimist le 29 mars.
Laser le 26 avril.
Entraînement tous les samedis après-midi.
Renseignement au SBYC
0590.27.70.41.

Volley-Ball

Les pompiers des îles du Nord en face à face

Samedi 15 mars, dix pompiers de la caserne de Saint-Barthélemy se sont déplacés à Saint-Martin pour disputer un match amical à la caserne de la Savane contre leurs homologues saint-martinois.

Les hommes du feu de Saint-Barth se sont imposés, battant leurs collègues 3 sets à 1. Le match retour est prévu dans un mois à Saint-Barth.





PROMOTIONS

Jusqu'au **30 mars 2008**

RAYON LIBRE SERVICE

- **CONFIT DE CANARD** 9,95€
du Sud Ouest Labeyrie 4 cuisses au lieu de 14€
- **CAMEMBERT Président** 250g 3,45€
au lieu de 4,10€
- **JAMBON Cru Italien** 4 tranches 80g 1,40€
au lieu de 1,95€
- **GOUDA** 10 tranches 200g 1,75€
au lieu de 2,30€
- **EMMENTAL** 10 tranches 200g 1,80€
au lieu de 2,50€
- **FOL EPI** 7 tranches 150g 3,20€
au lieu de 4,20€
- **FOURME D'AMBERT** Cantorel 150g 1,70€
au lieu de 2,50€
- **CHÈVRE À TARTINER** 150g 1,90€
au lieu de 2,60€
- **JAMBON Supérieur** 6 tranches 270g 2,10€
au lieu de 2,95€
- **ROSETTE Jean Gaby** 10 tranches 2,90€
au lieu de 3,95€
- **SAUCISSON SEC** 200g 1,45€
au lieu de 1,95€
- **RILLETTES D'OIE 80%** 180g 3,20€
au lieu de 3,95€
- **RILLETTES DU MANS** 180g 2,70€
au lieu de 3,50€
- **CORAYA Bâtonnets stick** 180g 2,55€
au lieu de 3,50€
- **TAGLIATELLES** 500g 3,20€
au lieu de 4,50€

RAYON BOUCHERIE

PROMOTIONS DU 20 AU 25 MARS 2008
(PRIX AU KILO)

- **RÔTI de porc** 4,95€
au lieu de 7,95€ le kilo
- **TRAVERS de porc** 3,50€
US décongelé au lieu de 4,95€ le kilo
- **ROUELLE de porc** 3,50€
au lieu de 5,95€ le kilo
- **BASSE CÔTE à griller** 5,95€
au lieu de 7,95€ le kilo
- **BASSE CÔTE à braiser** 6,95€
au lieu de 9€ le kilo
- **MERGUEZ de Guadeloupe** 15,95€
au lieu de 17,50€ le kilo
- **CHIPOLATAS de Guadeloupe** 13,50€
au lieu de 14,50€ le kilo
- **BROCHETTES de poulet** 13,50€
au lieu de 16,90€ le kilo
- **BROCHETTES de porc** 12,50€
au lieu de 15,90€ le kilo
- **ASSORTIMENT de Guadeloupe** 13,00€
au lieu de 16,20€ le kilo

Côte de Bœuf
au lieu de 21,95€/le kilo

14,95 € le kilo

RAYON SURGELÉ

PROMOTIONS JUSQU'AU 30 MARS 2008



Crevettes entières cuites
500g
au lieu de 3,50€

2,60 €



Langoustines entières
1kg au lieu de 12,95€

8,95 €

- **FILET DE TILAPIA** 1kg 12,10€
au lieu de 14,95€
- **MERGUEZ NEUTRES** 1kg 5,50€
au lieu de 7,50€ le kilo
- **FILET DE LOUP** 1kg 17,95€
au lieu de 22€ le kilo
- **SELLE D'AGNEAU** 22,90€
au lieu de 30,50€ le kilo

LES GAGNANTS DU CONCOURS



1^{er} Prix
Guillaume Ribeiro
a gagné
1 XBox

2^{eme} Prix
a gagné
1 Nintendo DS Light

Merci de nous contacter

Lots à retirer avant le 30 mars 2008



Les Chocolats de Pâques sont arrivés

RAYON COUPE

PROMOTIONS JUSQU'AU 30 MARS 2008 (PRIX AU KILO)



Le Pavé d'Aoste
au lieu de 23,00€/le kilo

16,50 € le kilo



Jambon torchon
au lieu de 12,00€/le kilo

7,95 € le kilo

- **DÉLICE DE DINDE** 5,95€
au lieu de 8,50€ le kilo
- **BELLE DES CHAMPS** 17,50€
au lieu de 23,00€ le kilo
- **BÛCHE CENDRÉ FRAIS** 10,95€
au lieu de 15,00€ le kilo
- **CENDRILLON CENDRÉ** 1,50€/pièce
au lieu de 1,75€/pièce
- **CHAMOIS D'OR** 18,00€
au lieu de 24,00€ le kilo
- **FOL EPI** 19,50€
au lieu de 25,00€ le kilo
- **GOURMELIN** 19,50€
au lieu de 25,00€ le kilo
- **MIMOLETTE** 11,20€
au lieu de 15,00€ le kilo
- **MONVELAY TOMME** 18,50€
au lieu de 23€ le kilo

Votre supermarché Match sera fermé LE LUNDI 24 MARS 2008



Tilda 1kg
Riz Thai parfumé **3,70** €



Coloso
Au Naturel Mais doux En Grains
432g **0,60** €



Olio
Extra vierge di Olivia
500ml **8,60** €



Lays
Maxi craquantes
150g **2,40** €



Les ApériPlus
Cacahuètes
Grillées et Salées
500g **2,90** €



Carib
Caisse de 24 bouteilles
24x33cl **17,50** €



Carib Pack
de 6 bouteilles
6x33cl **4,50** €



Les Nectars de Multivitamine
Réa 2L **2,40** €



Les Nectars de pomme
Réa 2L **2,20** €

FERMÉ
lundi 24 mars



Champagne
Charles d'Harleville
Brut 75cl **12,99** €



Orangina
Light 1,5L **1,80** €



Orangina
1,5L **1,80** €



Mount
Gay Rum
1L **6,60** €



J&B
Rare
1L **10,30** €

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

CAP CARAIBES
Carte professionnelle 06-078 T
Carte professionnelle 06-077 T/G
sans perception de fonds
Caisse de garantie SOCAKMA

Baie Orientale - 97150 St-Martin
Tél. : 05 90 52 07 12 - Fax : 05 90 52 07 13
www.cap-caraibes.com
info@cap-caraibes.com

primbarth
Société immobilière
Conseil immobilier agréé

Carte professionnelle 06-039 T/G/S - Caisse de garantie SOCAKMA

Les Jardins de St Jean - 97133 St Barthelemy
Tél.: 05 90 27 67 70 - Fax : 05 90 27 84 40
Cell. : 06 90 57 76 86
sprimbarthstbarthelemy@foncia.fr

Tennis
Premier Tournoi de Pâques sur les courts de Saint-Jean



Depuis lundi 17 et jusqu'à demain jeudi 20 mars, le Saint-Barth Tennis Club qui a pris le pas sur la section tennis de l'Ajoe, organise le tournoi de Pâques réservé aux jeunes -filles et garçons-, âgés de 7 à 12 ans et disputé pour la première fois sur les courts de Saint-Jean, ouverts en fin d'année. Soixante joueurs participent à l'événement dont trois joueurs de 8, 9 et 10 ans venus de Martinique avec leur entraîneur Pierre Navet. Huit joueurs de Guadeloupe -5 lutins, 2 poussins et 1 poussine-, encadrés par le CTR de Guadeloupe, Christophe Gibiard. Onze joueurs -8 garçons et 3 filles- de Saint-Martin, accompagnés d'Alexandre Fontaine, leur entraîneur. Et d'une trentaine de joueurs de Saint Barth entourés d'Yves Lacoste et de leurs parents. Lundi et mardi, les deux premiers jours de compétitions étaient réservés aux tours de qualifications. Les phases de finales se joueront entre mercredi et jeudi avec la remise des prix jeudi midi. Plus de détails dans notre prochaine édition.

Coupe des Îles du Nord de football
Carcajou se qualifie pour les demi-finales

Le week-end dernier, trois équipes -Carcajou, LASCCO et Amical- évoluant dans le championnat de Saint-Barth de football disputaient les quarts de finales de la Coupe des Îles du Nord. Le quatrième représentant de l'île dans cette compétition inter îles -les Young Stars- rencontreront les Attackers au stade de Saint-Jean dimanche 30 mars à 15 heures. Samedi soir au stade Saint-Jean, Carcajou, qui reste sur une victoire et un nul en championnat, s'est imposé 4-2 face à l'ASCCO et obtient son billet pour le dernier carré. Dans l'autre rencontre, l'Amical en déplacement à Saint-Martin, se faisait éliminer par SXM Mixte Stars 4 à 2 après avoir mené 2-1 au score. Le programme des demi-finales ne nous a pas été communiqué.

Communiqués

- RÉUNION DE PRÉPARATION DU CTOS**
La prochaine réunion technique concernant la création du futur CTOS de Saint-Barth se déroulera jeudi 3 avril à la salle de la capitainerie à Gustavia entre 18h30 et 20h.
Ordre du jour de la réunion :
1° discussion et ébauche des statuts pour la constitution d'une association locale qui regrouperait tous les clubs de l'île. Par précaution, cette association ne devrait pas prendre l'appellation CTOS.
2° Synthèse de la réunion du 29 février.
3° Pot de l'amitié «Entraide et prospérité mutuelle»
- Pâques, Jean-Marc et Greg** organisent 2 semaines de stage pour les enfants de 6 ans et plus. Calendrier : du 25 au 29 mars (70 euros). Places limitées à 40 enfants. Tarif : 84 euros la semaine (goûter inclus). Renseignement au 0590.27.60.96.
- BASKET-BALL**
Damien organise un stage de basket ball. Calendrier : Samedi 15 mars, du lundi 24 au samedi 29 mars et lundi 31 mars. Horaires : 8h30-12h. Tarif 13 euros la matinée. Renseignements et inscriptions auprès de Damien au 0690.39.86.22.
- VOILE**
Le Caribwaterplay en collaboration avec le CNSB organise pendant les vacances de Pâques deux semaines de stages de perfectionnement de planche à voile et catamarans. Pour tous renseignements et inscription, contacter Jean-Michel au 0690.61.80.81.
- PLONGÉE SOUS-MARINE**
Plongée Caraïbes organise pendant les vacances de Pâques un stage pour les enfants à partir de 12 ans chaque après-midi par groupes de quatre. Inscriptions auprès de Marion au 0690.54.66.14.
- STAGE DE TENNIS**
Le Saint-Barth Tennis Club organise des stages de tennis pour tous les enfants (initiation, perfectionnement et entraînement) du mardi 25 au vendredi 28 mars. Horaire : de 9h à 12h et 14h à 17h. Ce stage sera animé par Sandrine Oudine et Yves Lacoste diplômés d'état. Inscription au club tous les jours de 16h à 20h.
- NATATION**
Pendant les vacances de

Retrouvez chaque semaine sur Internet
LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
www.journaldesaintbarth.com

OYSTER POND
T2 dans résidence sécurisée avec piscine et accès plage. Proche des commerces de la Marina.
93.500 €

OYSTER POND
205.000 €
Joli T3 de 55 m2 tout équipé et meublé, vue mer, dans une jolie résidence avec jardin tropical, piscine collective, Jacuzzi

OYSTER POND
77.000 €
Studio meublé dans petite résidence calme et fleurie surface 27m² + terrasse 8m² en rez de jardin. Coin cuisine équipée. Sdb, WC



A VENDRE VILLA
3 chambres - jacuzzi - belles prestations
appartement indépendant + atelier
950 000 Euros FAI

A VENDRE Droit au bail 3/6/9 au coeur de Gustavia
180 000 Euros négociable FAI

A VENDRE Fonds de commerce Saint Jean bel emplacement
280 000 Euros FAI

A LOUER maison neuve 2 chambres - 2 salles de bains vue imprenable 2800 Euros (6% du loyer annuel+frais de rédaction de bail)

GROUPE FONCIA

ST MARTIN ABN IMMOBILIER CARAIBES
VOTRE AGENCE À LA BAIE NETTLÉ
Tél 05 90 87 87 67 Fax 05 90 52 24 74
www.abn-immo-caraibes.com abnimmobilier@domaccess.com

CONCORDIA
Villa d'environ 200 m², 4 chambres, piscine, citerne. Réf. V210
Prix : 486.000 €

CUL DE SAC
Réservez votre futur appartement neuf face à Pinel, du studio au T4
Prix à partir de 220.000 €

VILLA
CONCORDIA Rés. Saona : T2 situé au RDC. Réf. A294
Prix : 65.000 €

TERRAIN
TERRES BASSES Terrain avec maison de gardien d'environ 80 m² + permis de construire avec plan pour la villa principale
Prix: 850.000 €

APPARTEMENTS
BAIE NETTLÉ Rés. Anse Margot : appartement en duplex d'angle, entièrement rénové avec goût. Réf. A290
Prix 210.000 €

LOCATIONS
BAIE NETTLE Rés. La lagune. Du studio au T4.
Prix à partir de 126.000 €

BAIE NETTLÉ
A SAISIR STUDIO dans résidence avec piscine. Réf. 283 Prix 88.000 €

MARIGOT
Dans rés. avec piscine beau studio rénové de 40m², décoré avec goût. Vendu meublé & équipé. Réf. A 281.
Prix 77.000 €

CONCORDIA
• Studio 600 €/mois
• T2 650 €/mois
• T3 à partir de 750 €/mois

BAIE NETTLE
Rés. Anse Margot. Très beau studio d'angle. T2 en duplex A VOIR

SPRING HILLS
Studio en RDC avec jardinet. Réf. A277
Prix 74.500 €

OYSTER POND
Du studio au T3

Les Marines II - Bât. Poséidon - Baie Nettlé - 97150 Saint-Martin
Carte professionnelle N° T 04-010 délivrée par la Préfecture de Guadeloupe

The Best Selection of Villas in St Barth

ICI & LA



- ❑ Real Estate
- ❑ Villa Rentals
- ❑ Villa Management
- ❑ Agence Immobilière
- ❑ Location de Villas
- ❑ Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com

Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy



L'AGENCE

ST BARTH - REAL ESTATE

A LOUER

Lurin - Charmant studio, coin cuisine, terrasse, vue mer
1200 € /mois, hors charges d'eau et d'électricité.

Appartement; vue mer, 1 chambre, 1 salle de bains, 1 salon, cuisine,
terrasse, piscine à partir du 15 mai 2008
1680 € /mois, hors charges d'eau et d'électricité.

A VENDRE

Petit Cul de Sac - Villa 3 chambres, 3 salles de bains, séjour / cuisine, garage
Terrasses couvertes, jacuzzi- Prix : 1.470.000 €

Lorient - Très beaux appts. neufs de type T2 à deux pas de la plage avec jardins
privatifs - 1 salon avec coin cuisine entièrement équipé, 1 terrasse couverte,
1 sdb/WC en rez de jardin - 1 chb. , 1 sb/WC, 1 terrasse couverte au 1er étage
Vendus meublés et équipés - À partir de 650 000 €/HT

St Jean - Appartement de type T3, composé de : 2 chambres,
1 salle de bains, 1 salon / cuisine. Prix : 385 000 €

LES GALERIES DU COMMERCE SAINT JEAN

T : (590) 51 07 50 - F. (590) 51 07 30 • www.lagence.com



Avalon RealEstate Saint-Barthélemy

A VENDRE

Cet appartement
à la décoration moderne
a été entièrement rénové.

Situé à St Jean,
il offre l'opportunité d'être
proche de la plage
et de tous commerces.

Composé d'un salon,
d'une salle à manger avec
sa cuisine équipée, d'un bureau
et d'une salle de bain,
c'est le bien idéal pour un
couple résident.

A saisir !! Prix: 370.000 Euros



A VENDRE

- Appartements de type T2:
séjour, cuisine,
1 chambre, 1 salle de bain,
balcon ou terrasse,
piscine commune.
à partir de 461.000 Euros.

- Appartements de type T3:
séjour, cuisine,
2 chambres, 1 salle de bain,
balcon ou terrasse,
piscine commune.
à partir de 695.000 Euros.



Immeuble Lafayette
Gustavia - Saint Barthélemy

www.avalon-sbh.com

Tél. : 05 90 87 30 80
06 90 67 96 66

Fax : 05 90 87 30 89
info@avalon-sbh.com



Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives
Le Réseau Mondial des Propriétés d'exception

St. Barth
Properties

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

3 DÉPARTS PAR JOUR
7 JOURS / 7
VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ !

Infos & résa au **05 90 87 10 68** ou voy12.com

A VENDRE VILLA
VUE IMPRENABLE SUR L'Océan

A vendre villa comprenant
 2 chambres, 2 1/2 salles de bain
 avec une vue exceptionnelle
 Ameublement & décoration
 de qualité, très calme, piscine
 Proche de l'aéroport & de Gustavia.
 Terrain de 3000m²
VUE INCROYABLE !

contact : 001 610 587 7441 and 001 610 775 1553
 ou visitez notre site : www.stbartvilla.com

RADIO ST-BARTH FM



.COM je l'aime !
 Tél : 0 590 27 74 74 - Fax : 0 590 27 74 10 - Régie commerciale : 0 690 622 693
radiostbarth@wanadoo.fr - www.radiostbarth.com

L'INFO : INTERNATIONALE, avec RFI
 RÉGIONALE, avec RFO
 LOCALE, TOUS LES JOURS DE 7H À 13H
 et lorsque l'actualité le commande
 6h à 10h : Gilles
 10h à 14h : Romy
 17h à 19h : Gilles et Romy

Sur le site www.radiostbarth.com

- La radio en direct
- Les journaux locaux en audio et vidéo en différé pendant 1 semaine
- Les interviews, Les écrits

Retrouvez chaque semaine sur Internet

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH

www.journaldesaintbarth.com

Liste des points de distribution
du Journal de Saint-Barth

SAINT JEAN :

Supermarché Match,
 Librairie Barnes, BFC
 Epicerie de l'aéroport,
 La Station Service,
 Primantilles,
 J. Yves Robert Immo
 Hôtel Village St Jean,
 Tropical hôtel,
 Hideaway,
 Vaval boutique,
 l'Aéroport

GUSTAVIA :

AMC, Office du tourisme,
 La Poste,
 Dauphin Télécom,
 Hôtel de la collectivité,

Itec, Tendances,
 les librairies Barnes,
 A Vos Marques, Segeco,
 Privilège, BFC
 la sous-préfecture,
 Saint-Barth Properties,
 Ici & Là, Sibarth

ANSE DES CAYES :
 Supérette de la Place

LORIENT :
 Minimart, La Poste
 Le Marché de l'Oasis

COROSSOL : Le Régal

GRAND CUL DE SAC :
 Guanahani

Vous souhaitez devenir partenaire
 du Journal de Saint-Barth et offrir le Journal à
 vos clients ? Contactez-nous au 05 90 27 65 19
 ou par email : journalsbh@wanadoo.fr

Le conseil départemental de la Guadeloupe de l'Ordre
 des médecins informe le public de l'ouverture
 du cabinet médical du

Docteur Marie-Claude BERTHIER-BICAÏS
PSYCHIATRE

Centre L'Oasis - Lorient
 Sur rendez-vous - Deux fois par mois

Tél. : 0590 97 60 07 - email : m-c.b-b@live.fr

Automobiles

775- Vds Porsche Cayenne fin
 2006 sous garanti, 10.000 km,
 intérieur gris claire en cuir,
 CD, Ferm. centralisée, vitres
 électriques, automatique ou
 Tiptronic ou séquentielle,
 vitres teintées, couleur cham-
 pagne 35.000 euros. Contacter
 Sylvain au 06 90 75 65 88 ou
 00 1 480 280 56 87 - email :
sylvain.gulay@wanadoo.fr

Motos

A vendre scooter 125cm3, Fly
 TBE, année 2006, 1200 euros
 tél. : 06 90 56 28 02.

A vendre scooter 100cm3, Mio
 Sym, TBE, 1200 euros tél. : 06
 90 833 449

Offres d'emplois

772-Le Marché de l'Oasis
 recrute opératrice de saisie
 informatique connaissance des
 produits grande distribution
 alimentaire. Un plus : amour
 des chiffres obligatoire. Se pré-
 senter en personne au Marché
 de l'Oasis.

772-Donna del Sol Designs -
 Haute joaillerie : Recherche
 secrétaire de direction polyvalente,
 bilingue. Poste en CDI à
 plein temps. Sur l'île depuis au
 moins 2 ans. Envoyer CV par
 email à
donnadelsol@wanadoo.fr ou le
 déposer à la boutique.

772-Owo Group Companies
 Seek Pt/Ft Workers. If you are
 a student, fashion designer,
 mechanic, bookkeeper, barber,
 accountant, secretary, sales
 rep., customer serv., etc, and
 computer literate, or a college/
 university graduate. Interested
 in adding to your income
 (\$3000-4000 Per Mth.) and
 willing to schedule your work
 hours. Then apply to us by
 sending your resume to
owowunmi@yahoo.com Or
 call 206.888.4647 for more
 information on job only if you
 are legally eligible to apply.
 Math involved.

PROFESSEUR M.A WAHAB

MEDIUM VOYANT ASTROLOGUE
 25 ans d'expérience ici et dans le reste du monde

De retour comme toujours pour vous aider
 à résoudre vos problèmes :
 famille, amour, retour immédiat d'affection,
 affaire, angoisse stress et autres

VIVEZ EN HARMONIE ET EN AMOUR
06 90 74 59 28 ou 00 599 55 24 08 76
wahabdiaby872@hotmail.com

DE PARTICULIER À PARTICULIER
SANS COMMISSION D'AGENCE.

Vendez vos maisons, appartements, terrains,
 commerces en France et à l'international !
 Dossiers personnalisés.
 Contacts sélectionnés.
0590.68.01.69 www.micimmo.com

pièces tout équipé. Tél.: 05
 90 87 46 54

771-A louer à partir du 1er
 Avril pour 6 mois environ, apt
 1 chambre, séjour, cuisine, vue
 mer. 1800 euros + charges
 Tel Missimmo : 0590 511 854

771-A louer à partir d'Avril
 pour 3 mois, jolie maison deux
 chambres deux salles de bains,
 large cuisine séjour, petite vue
 mer, quartier tranquille. 3000
 euros charges comprises.
 Tel Missimmo : 0590 511 854

A louer du 15 Avril au 15
 Septembre apt 1 chambre.
 1500 euros + charges.
 Tel Missimmo : 0590 511 854

A louer, du 1er Avril au 1er
 Juillet, villa 2 chambres, deux
 salles de bains, piscine, vue
 mer. Loyer en conséquence.
 Tel Missimmo : 0590 511 854

Occasions d'affaires

772-A louer Licence IV à Saint
 Barth Tél. : 05 90 27 93 06 ou
 01 64 45 82 19

Immobilier
Vente



775- Vds appartement refait à
 neuf à Sint Maarten sur
 Simpson Bay Yacht Club, sur
 le lagon, finit en décembre
 2007, endroit calme et sécurisé.
 2 ch avec salle de bains,
 Cuisine, Possibilité 3° cham-
 bre. Gardien 24h/24, 2 terrains
 de tennis, 2 piscines avec
 jacuzzi. Possibilité d'acheter
 ou de louer un ponton en face
 de l'appartement. Contacter
 Sylvain au 06 90 75 65 88 ou
 00 1 480 280 56 87 - email :
sylvain.gulay@wanadoo.fr

772-AV St Jean Villa 2 ch (+ 2
 poss.) piscine, Vue Baie 3,5 M
 €. SBE&WP: 0690 35 10 36

772-A vendre villa hauteur
 Anse des Cayes, 3 ch, prix

AVIS DE REMERCIEMENTS

Suite au décès de
Mlle Anne Mathilde Berry
 survenu le samedi 8 mars
 2008, les familles Berry,
 Lédée, Querrard et Laplace
 remercient toutes les per-
 sonnes pour leur soutien et
 leur aide dans cette doulou-
 reuse épreuve.
 Merci au Personnel de
 l'Hôpital de Bruyn, les
 Docteurs Sandor et
 Alayrangues, ainsi qu'à tout
 le Personnel du CHU de la
 Meynard, Martinique.
 Merci également au Père
 Numa, à la Chorale,
 Damien et Faustin.

1.000.000 euros. Contacter
 l'agence Ici et Là :
 05 90 27 78 78

772-AV appartements avec vue
 mer, 1 et 2 chambres prix entre
 460.000 euros et 800.000
 euros. Contacter l'agence Ici et
 Là : 05 90 27 78 78

St. Barth Sotheby's
Properties INTERNATIONAL REALTY

AV terrain avec vue specta-
 culaire situé à Dévé avec permis
 de construire pour une villa de
 2 chambres avec piscine.
 Contacter St. Barth Properties/
 Sotheby's Int. Realty : 0590 29
 75 05

St. Barth Sotheby's
Properties INTERNATIONAL REALTY

AV, villa de 3 chambres et pis-
 cine avec belle vue, située sur
 les hauteurs de Vitet. Prix très
 intéressant. Opportunité à sai-
 sir. Contacter St. Barth Propert-
 ies/ Sotheby's International
 Realty : 0590 29 75 05

Bonnes affaires

772-A saisir modules de range-
 ment et porte en bois clair,
 divers mobilier neuf. Tél. : 06
 90 41 87 01

Sudoku
 Solution du précédent numéro

8	9	1	4	6	5	2	7	3
2	7	6	8	1	3	5	4	9
3	5	4	9	7	2	1	8	6
7	2	8	6	4	1	9	3	5
4	1	3	5	8	9	7	6	2
5	6	9	2	3	7	4	1	8
1	3	2	7	9	8	6	5	4
6	8	5	1	2	4	3	9	7
9	4	7	3	5	6	8	2	1

Caraïbes Enseigne
 Panneaux - Enseignes - Vitrines - Véhicules
 Objets publicitaires - film UV et Miroir
 Tél: 06 90 41 95 96
 E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

SBEG GROS OEUVRE
 CHARPENTE
 COUVERTURE
 MENUISERIE
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
 Tél : 05.90.51.15.85 - Fax : 0590.279.917
 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

STORES DECOR
 Stores extérieurs et intérieurs,
 Toile sur mesure, Moustiquaires
 Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX
ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR
COLOMBIER TÉL : 05 90 27 77 67

ALUVER International
 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE
 TÉL: 05 90 52 92 66- FAX: 05 90 52 92 67
 stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...
A.C.S
PLEXIGLASS & PVC
 par plaque ou coupe sur mesure
06 90 61 83 88

RENOV
 EFFECTUE TOUS LES PETITS ET GROS TRAVAUX
 DE RÉPARATION, D'INSTALLATION,
 D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION
ANDRÉ AU 06 90 64 17 12

Vous êtes ARTISAN.
 Référencez-vous dans la page
"A votre service"
 du Journal de St Barth
À UN PRIX TOUT DOUX
 N'attendez pas, contactez
Ange au 06 90 49 47 23
Avigaël au 06 90 54 76 24

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
 Les Mangliers - B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy cedex
 journalsbh@wanadoo.fr - ISSN : 1254-0110
 Tél: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
 Gérante et dir. de la publication : Avigaël Haddad
 Rédactrice en chef : Pierrette Guiraute
 Rédaction : Rosemond Gréaux
 Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad
 Maquette : Agnes, nanasbh.com
 Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal interdites sans notre autorisation écrite.

Affichage publicitaire
 Aéroport - Fléchage routier - Marina
 Agence Conseil en Communication

RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
 Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com

Publicité et signalétique
 sur tous supports
 Découpe vinyle et impression numérique
 Fourniture et pose de films solaires

Calade Peinture
 Décoration
 PEINTURE **Bruno PROST**
 Tél : 0690 54 10 98 - Fax : 0590 27 58 38

Fixit
 Prestataire de Services Informatiques
 Diagnostic & Solutions **DEPANNAGE PC**
06 90 41 88 07

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
 FILS TOTO - GRAND FOND
REMORQUAGE
ENTRETIEN / RÉPARATION
 TEL 05 90 27 89 14

J.P. DELVAL
PAYSAGISTE LANDSCAPING
 BP 698 - Saint Barthélemy 97099
 Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B
Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01

MENUISERIE
 GARDE-CORPS ALUMINIUM
 VOLETS ALUMINIUM BATTANTS
 VOLETS ALUMINIUM Accordéon et traditionnel
MARIGOT - 05.90.27.76.21
 Fax: 05.90.27.81.07

Nicolas Gilles PERMIS DE CONSTRUIRE
 ÉTUDES ET SUIVI DE CHANTIERS
 VILLAS NEUF & RÉNOVATION
Atelier d'Architecture
 Tél : 05 90 27 89 59 Fax : 05 90 27 72 23
 E-mail : mpngnicolas@wanadoo.fr

SudokuStar
 Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
 Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

6	5				3	9	8	
1			5	4	9		6	
2							5	
7		9	3	5		4		
3	6					8		2
			6	9			3	
9	3		1	2		6		8
	1	6			7	3		
			4			1		

www.sudokustar.fr

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER) 05.96.70.92.92
GENDARMERIE 05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES 05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE 05.90.27.66.66
HÔPITAL 05.90.27.60.35
POMPIERS 18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE 05.90.27.76.03
MAIRIE 05.90.29.80.40
 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés 06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE 05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE 06.90.31.70.73
DISPENSARE 05.90.27.60.27

NUMÉROS UTILES : SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile 05.90.52.08.43
 Husson Bernard 05.90.27.66.84
 Husson Chantal 05.90.27.66.84
 Maury Philippe 05.90.27.66.50
 Rouaud Pierre 05.90.27.64.27
 Tiberghien Yann Eugène 05.90.29.71.01
 Weil Edgar 05.90.27.62.40
 Worthington Theophilus 05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien 05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile 05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington 05.90.27.66.50

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel 05.90.27.81.60
Dermatologue: Salzer Birgit 06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick 05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard 05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaï's Marie-Claude 05.90.97.60.07

Ophthalmologistes:
 Cals Jean-Paul 05.90.87.25.55
 Delaplace Yves 05.90.23.59.81
 Pallas Alain 05.90.87.25.55
 Rident Véronique 06.90.41.93.92 05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou
 De Lanversin Hubert 06.90.73.09.02

Rhumatologue/médecin ostéopathe
 Ruala Catherine 05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François 05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph 05.90.52.80.32
 Chlous François 05.90.27.87.31
 Mangel Marc 05.90.27.73.48
 Maze Marie-Laurence 05.90.27.65.95
 Redon Dimitri 05.90.27.87.28
 Vergnault Pascal 05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A. 05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard 06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :
 Barbé Sophie 05.90.27.67.55 06.90.62.28.29
 Benoit Hélène 06.90.41.88.27
 Briscadiou Christophe 06.90.48.63.69
 Cardon Isabelle 06.90.62.90.10
 Dechavanne Véronique 06.90.71.83.63
 Deguingand Carole 06.90.41.78.22
 Febrissy Gréaux Corinne 06.90.59.81.67
 Melinand Cécile 06.90.37.27.42
 Meyer Marie-Jo 06.90.73.93.94
 Rillot Brigitte 05.90.27.72.49 06.90.49.87.29

Masseur-Kinésithérapeutes :
 André Sandrine 05.90.87.20.09
 Blanc Pierre 05.90.27.67.86
 Drouadaine Valerie 05.90.27.81.32
 Jourdan Véronique 05.90.29.72.42
 Klein Gérard 06.90.64.87.40
 Maingard Bernadette 05.90.27.81.32
 Marchesseau C. 05.90.29.48.10
 Van Hove Frédéric 05.90.27.76.37
 Wormser Nicolas 05.90.27.67.86

Orthophoniste : Bouyer Christine 05.90.27.88.29
Ostéopathe : Minguy Benoit 06.90.71.36.15
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique 05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique 05.90.51.14.40
 Javelle Audrey 05.90.27.50.29
Psychothérapeute M.Laure Penot 05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport 05.90.27.66.61
 Pharmacie Saint-Barth de Gustavia 05.90.27.61.82
 Island Pharmacie à St-Jean 05.90.29.02.12

LABORATOIRE D'ANALYSES : 05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House 05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES Delorme Laurence 05.90.27.89.72
 Kaiser Maurice 05.90.27.90.91
 Maille Jean-Claude 05.90.27.89.72

MATCH PROMOTIONS

Jusqu'au 23 mars 2008



Catch
10 spirales
Senteur géranium **1,40** €



Café Santo Domingo **3,20** €
283g



Génie Sans Frotter **2,60** €
250ml



Change Cora Dry Maxi x34 **8,99** €



Toute une gamme en promotion



Catch Insectes volants mouches moustiques 2x400ml **5,50** €



Papier WC Cottonelle 6x4 **8,60** €



Charbon de bois Grillade 20L **4,15** €



Zip Allume feu Liquide **6,20** €



Paic Citron **2,50** €
750 ml



Essuie-tout Viva Soak Up life Viva **4,40** €
Essuie-tout Soft & Strong Viva **4,40** €